République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Dr Yahia Farès de Médéa
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Etrangères

Polycopié pédagogique

Matière : Langues de Spécialités

Niveau : L3

Proposés par : Dr. Baya YAHIA HELALI

Maître de conférences « B »

Année universitaire : 2025/2026

جامعة يحي فارس - المدية
المجلس العلمي للكلية
كلية الآداب واللغات
الاسم: بشير بوعتو
رئيس المجلس العلمي

Université Dr Yahia Fares de Médéa
Faculté des Lettres et des Langues
Semestre : 05 et 06
Domaine : Lettres et Langues étrangères
Année : L3
Intitulé de la matière : Langues de spécialités 1
Volume horaire hebdomadaire : 1H30
Volume horaire semestriel : 22H30
Crédits : 2
Coefficient : 1
Mode d'évaluation : examens (session normale + rattrapage)
Enseignante : Baya YAHIA HELALI (MCB en langue française)
Contact : bayayahia@yahoo.fr

Contenu

Les enseignements de langues de spécialités ont été élaborés conformément au programme officiel des enseignements de la Licence (Domaine LLE) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et s'adressent aux étudiants inscrits en troisième année de licence. Ils ont pour objectif principal d'initier les apprenants aux spécificités des langues de spécialité, en les sensibilisant à la diversité des usages du français dans différents domaines professionnels et académiques.

Cette matière vise également à accompagner les étudiants dans leur préparation à une poursuite d'études en master, notamment en didactique, en leur fournissant des outils d'analyse et de compréhension des discours spécialisés.

À travers ces cours, les étudiants sont amenés à découvrir le fonctionnement du français dans divers champs de spécialité, en mettant l'accent sur ses caractéristiques linguistiques spécifiques (lexicales, sémantiques, morphosyntaxiques et stylistiques), lesquelles varient selon les domaines, les types de discours et les genres textuels.

Objectifs de l'enseignement

Cette matière vise à initier les étudiants aux fondements théoriques et méthodologiques des langues de spécialité, en les amenant à développer une réflexion critique sur les pratiques langagières spécialisées et leur enseignement.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Appréhender l'évolution historique de la discipline des langues de spécialité.
- Distinguer la langue de spécialité de la langue générale, à travers leurs spécificités linguistiques et fonctionnelles.
- Identifier les caractéristiques du discours scientifique et spécialisé (lexicales, sémantiques, morphosyntaxiques et discursives).
- S'initier à la conception de dispositifs d'enseignement/apprentissage en langue de spécialité, fondés sur l'analyse des besoins dans des contextes professionnels ou universitaires.

Structure du polycopié

Le présent polycopié pédagogique s'articule autour d'un enseignement annuel réparti sur deux semestres, conçu pour accompagner progressivement les étudiants de Licence 3 dans l'appropriation des langues de spécialité.

Sa structure repose sur deux volets complémentaires :

1. Les apports théoriques, organisés en chapitres thématiques (cadre conceptuel et terminologique, évolution historique des courants, approche méthodologique et applications), chacun doté d'objectifs pédagogiques précis, d'un plan structuré et d'un déroulement progressif centré sur les concepts fondamentaux du domaine ;

2. Les travaux dirigés (TD), au nombre de quinze sur l'année, qui consistent en des mises en application concrètes des notions abordées. Chaque séance de TD propose des objectifs opérationnels, une méthodologie de travail explicite, ainsi que

des activités ciblées (analyse de corpus, exercices de conceptualisation, conception de fiches terminologiques et amorce de séquences pédagogiques).

La répartition en 12 séances de TD reste indicative et pourra être modulée en fonction du profil de la promotion, des besoins identifiés en contexte et du rythme d'apprentissage propre à chaque semestre. L'évaluation du module de langue de spécialité repose sur une double approche, à la fois formative et sommative, permettant d'apprécier de manière progressive et globale les acquis des étudiants.

Modalités d'évaluation :

Tout au long du semestre, les étudiants font l'objet d'une évaluation continue (contrôle continu), inscrite dans une démarche formative. Celle-ci vise à suivre l'évolution des apprentissages, à identifier les difficultés rencontrées et à ajuster les pratiques pédagogiques en conséquence.

Par ailleurs, le module donne lieu à une évaluation sommative sous forme d'un examen écrit organisé à la fin de chaque semestre, conformément à l'organisation pédagogique de la troisième année de licence, à savoir :

- une session normale à la fin du semestre 5 et du semestre 6 ;
- une session de rattrapage pour chacun des deux semestres.

La note finale du module de langue de spécialité combine de manière équilibrée le contrôle continu (50 %) et l'examen final (50 %), reflétant à la fois la progression régulière des étudiants et la maîtrise globale des compétences acquises. Ce dispositif d'évaluation permet ainsi de mesurer les connaissances et compétences acquises par les étudiants à l'issue de chaque période d'enseignement, tout en assurant un suivi continu de leur progression.

Sommaire

1. La langue de spécialité : définitions et notions fondamentales ……...…...6

Cours et TD n°1 : Définition de la langue de spécialités ……..……..……7

Cours et TD n°2: Distinction entre langue générale et langue spécialisée ……16

Cours et TD n°3: Introduction à la terminologie spécialisée ……22

2. Repères historiques et précisions méthodologiques ……..33

Cours et TD n°4: Le français militaire ……34

Cours et TD n°5: le français scientifique et technique Le français instrumental et le français fonctionnel ……40

Cours et TD n°6 : ……...44

1. Le Français Langue Professionnelle (FLP) ……..44
2. Le Français sur Objectif Spécifique (FOS) ……..44
3. Le Français sur Objectif Universitaire (FOU) ……44

3. Approche méthodologique et applications ……..…46

Cours et TD n°7 : Principes méthodologiques de l'enseignement des langues de spécialité ……..47

Cours et TD n°8 : Analyse de besoins en contexte professionnel et universitaire ……52

Cours et TD n°09 : Études de cas de demandes de formation…….55

Cours et TD n°10 : Initiation à la conception de séquences pédagogiques contextualisées …….58

Cours et TD n°11 : Spécificités des langues de spécialités : ……69

- Spécificités linguistiques ……...69
- Spécificités lexicales …….70
- Spécificités sémantiques ……..71
- Spécificités syntaxiques……71

Cours et TD n°12: Enseignement/apprentissage des langues de spécialités :…….83

- Publics visés et démarches méthodologiques adoptées…….83
- Lire et écrire des formes spécialisées ……83
- Apprendre à bien utiliser les dictionnaires de spécialité ……..84

1. La langue de spécialité : Définitions et notions fondamentales

Séance 1 : Définir la langue de spécialité

Objectifs :

À partir de ce cours, l'étudiant doit être en mesure :

- de comprendre la notion de langue de spécialité
- d'identifier ses caractéristiques principales
- de distinguer ses fonctions

Plan du cours :

- Prise de contact avec les étudiants
- Présentation du programme de la matière « Langues de spécialités » (grands axes traités tout au long de l'année)
- Explication de la méthode de travail de l'enseignant
- Présentation du contrat didactique (tâches de l'enseignant et des apprenants)
- Éveil d'intérêt par des questions mobilisant les connaissances antérieures des étudiants sur la didactique, l'analyse du discours
- Essai de définition des « Langues de spécialités » (LSP) à partir de citations d'ouvrages spécialisés
- Identification des objectifs des LSP
- Repérage et discussion des champs d'application des LSP (milieux professionnels, universitaires, etc.)

Déroulement :

Questions posées aux étudiants :

- Le français utilisé par un médecin est-il le même que celui du quotidien ? Pourquoi ?

- Que signifie, selon vous, "Langues de Spécialités" ?
- Dans quels contextes pense-t-on utiliser ce type de langue ?
- Quels publics pourraient en avoir besoin ?
- Les réponses sont notées au tableau, permettant de visualiser les premières représentations et de proposer une première définition à partir des propositions données.
- Citer plusieurs définitions de Langues de spécialités tirés de dictionnaires et d'ouvrages, demander aux apprenants de tirer les points communs entre les différentes définitions et de proposer leur propre définition.

1. Apports théoriques

1.1. Définition de la langue de spécialité

La langue de spécialité désigne l'ensemble des usages linguistiques propres à un domaine spécifique (médecine, droit, commerce, etc.). Elle se caractérise par un lexique spécialisé, des structures particulières et des fonctions précises. Selon Cuq (2003 :147), la langue de spécialité renvoie à l'ensemble des usages linguistiques propres à un domaine spécifique, caractérisés par un lexique spécialisé, des formes discursives particulières et des finalités communicatives précises.

Dans cette perspective Pierre Lerat (1995 : 20), la langue de spécialité correspond à « l'usage d'une langue naturelle dans un domaine de spécialité », ce qui implique une adaptation du système linguistique aux besoins d'un champ professionnel ou scientifique.

De même, Michel Petit (2001 : 21-22) souligne que la langue de spécialité ne constitue pas une langue autonome, la langue de spécialité peut donc être considérée comme une variation de la langue générale adaptée à un domaine spécifique.

1.2. Fiche comparative des définitions

Auteur	Définition	Points clés	Perspective
P. Lerat (1995)	Usage d'une langue naturelle dans un domaine de spécialité	Domaine spécifique, usage contextualisé	Linguistique
J.-P. Cuq (2006)	Ensemble des usages linguistiques propres à un domaine, avec spécificités lexicales et discursives	Lexique, discours, finalité communicative	Didactique
M. Petit (2001)	Variation de la langue générale liée à un contexte d'usage spécifique	Variation, contexte, non autonomie	Linguistique

Ces trois définitions présentent des points communs et des spécificités :

Points communs

- La langue de spécialité est liée à un domaine spécifique
- Elle repose sur un usage contextualisé de la langue
- Elle se distingue par des caractéristiques linguistiques particulières

Différences

- Pierre Lerat adopte une approche générale et linguistique, centrée sur la notion d'usage
- Jean-Pierre Cuq insiste sur la dimension didactique et fonctionnelle, en lien avec les situations de communication
- Michel Petit met en avant la relation avec la langue générale, en soulignant qu'il ne s'agit pas d'une langue autonome

La langue de spécialité peut donc être définie comme une variation de la langue générale, utilisée dans un domaine spécifique et caractérisée par des particularités lexicales, discursives et fonctionnelles. Elle répond à des besoins de communication précis dans des contextes professionnels ou académiques.

1.2. Champs d'application des langues de spécialité

Les langues de spécialité s'appliquent à une grande diversité de contextes, en fonction des besoins des apprenants.

a. Le milieu professionnel

Dans ce contexte, les LSP permettent aux apprenants de : communiquer dans un environnement de travail, d'interagir avec des collègues, des clients ou des partenaires et d'accomplir des tâches professionnelles.

Nous citons à titre d'exemples : le français du tourisme, le français des affaires, le français médical, etc.

Selon Louis Porcher (1995 : 55-60), l'apprentissage d'une langue doit être envisagé en lien avec ses usages sociaux, en particulier à travers des situations d'action et d'interaction.

b. Le milieu universitaire

Dans le cadre académique, les langues de spécialité prennent la forme du Français sur Objectif Universitaire (FOU). Les apprenants doivent : comprendre des cours magistraux, lire des articles scientifiques et produire des écrits académiques (résumés, mémoires)

Selon Mangiante et Parpette (2004 :62-68), le FOU peut être considéré comme une déclinaison du FOS adaptée aux contextes universitaires, notamment à travers la prise en compte des discours et des pratiques académiques, en mettant l'accent sur les **genres discursifs académiques**.

c. Autres contextes d'application

Les LSP peuvent également s'appliquer : à la formation continue, à la mobilité internationale et à la recherche scientifique. Elles répondent ainsi à une diversité de

besoins sociaux et professionnels, confirmant leur rôle central dans la didactique du FLE.

1.3. Fonctions de la langue de spécialité

La langue de spécialité remplit plusieurs fonctions :

- **fonction informative** : transmettre des connaissances
- **fonction communicative** : échanger dans un contexte professionnel
- **fonction opératoire** : agir (donner des consignes, prescrire)

Selon Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette (2004), ces fonctions sont étroitement liées aux situations de communication dans lesquelles les apprenants évoluent.

2. Application

Activité 1 : Classez les mots suivants en deux catégories : langue générale / langue de spécialité

- fatigue – contrat – mélatonine – maison – tribunal – respiration

Correction

Langue générale : fatigue, maison

Langue de spécialité : contrat, mélatonine, tribunal, respiration

Activité 2 : Travail en groupes : relever les différences (lexique, structure, ton)

- Distribution de 2 textes :
 - texte général (article de presse)
 - texte spécialisé (extrait médical)

SANTÉ

Le manque de sommeil, un problème de plus en plus répandu

Stress, écrans, mode de vie déséquilibré : les causes de troubles du sommeil se multiplient. Les spécialistes alertent sur les conséquences pour la santé et appellent à mieux respecter ses besoins de repos.

PAR
ANNE-LAURE BARRET
Publié le 15 mars 2023 à 06h30, modifié le 15 mars 2023 à 11h15

Lecture 4 min.

Ils sont de plus en plus nombreux à mal dormir. D'après une étude de Santé publique France publiée mardi 14 mars, près d'un Français sur deux déclare souffrir de troubles du sommeil. Insomnies, réveils nocturnes, endormissement difficile... Les symptômes sont variés, mais les conséquences, bien réelles.

«Le manque de sommeil agit sur notre fatigue, notre moral, mais aussi sur notre capacité à nous concentrer et à apprendre», explique le Dr Damien Léger, médecin du sommeil à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris.

DES CAUSES MULTIPLES

Parmi les principaux facteurs en cause : le stress, l'exposition excessive aux écrans, notamment le soir, mais aussi des rythmes de vie irréguliers. *«Les écrans retardent la sécrétion de mélatonine, l'hormone du sommeil »*, rappelle le spécialiste.



Le manque de sommeil peut avoir des conséquences importantes sur la santé physique et mentale. SHUTTERSTOCK

QUELQUES SOLUTIONS SIMPLES

Heureusement, des solutions existent. Les médecins recommandent de garder des horaires réguliers, d'éviter les écrans avant de dormir, de pratiquer une activité physique dans la journée et de créer un environnement propice au repos.

«Le sommeil n'est pas un luxe, c'est une nécessité vitale. Il faut le respecter autant que l'alimentation ou l'activité physique», insiste le Dr Léger.

Source : BARRET, Anne-Laure. « Le manque de sommeil, un problème de plus en plus répandu ». ***Le Figaro***, 15 mars 2023. [En ligne]. Disponible sur : https://www.lefigaro.fr/sante/le-manque-de-sommeil-un-probleme-de-plus-en-plus-repandu-20230315; (consulté le 20/11/2024).

Revue des Maladies Respiratoires (2021) 38, 1012-1020

ELSEVIER

Disponible en ligne sur ScienceDirect www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France EM|consulte www.em-consulte.com



MISE AU POINT

Conséquences de la privation de sommeil sur la santé

Consequences of sleep deprivation on health

M. Dematteis [a,b,*], A. Bonnet [a,b], J.-A. Micoulaud-Franchi [a,b], J.-B. Daeppen [a,b,c], I. Arnulf [a,b]

[a] *Département de neurologie, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, AP-HP, 75651 Paris cedex 13, France*
[b] *Sorbonne université, Inserm, institut du cerveau (Icm), 75013 Paris, France*
[c] *Unité d'addictologie, hôpital Paul-Brousse, AP-HP, 94800 Villejuif, France*

Reçu le 28 juiilet 2021 ; accepté le 22 septembre 2021
Disponible sur Internet le 14 octobre 2021

MOTS CLÉS
Privation de sommeil ;
Sommeil ;
Cognition ;
Santé ;
Métabolisme ;
Humeur

Résumé La privation de sommeil, aiguë ou chronique, a des conséquences délétères sur de multiples fonctions physiologiques et psychologiques. À court terme, elle altère les performances cognitives, la vigilance, la régulation émotionnelle et augmente la somnolence diurne. À long terme, elle est associée à un risque accru de pathologies cardiovasculaires, métaboliques, psychiatriques et neurodégénératives. Cet article fait le point sur les mécanismes impliqués et les principales conséquences de la privation de sommeil sur la santé.
© 2021 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

* Auteur correspondant.
Adresse e-mail : melanie.dematteis@aphp.fr (M. Dematteis).

Source : DEMATTEIS, Mélanie, BONNET, Alexandre, MICOULAUD-FRANCHI, Jean-Arnaud, DAEPPEN, Jean-Bernard, ARNUF, Isabelle. « Conséquences de la privation de sommeil sur la santé ». **Revue des Maladies Respiratoires**, vol. 38, n° 10, décembre 2021, p. 1012-1020. DOI : 10.1016/j.rmr.2021.09.005.

MÉCANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES DE LA PRIVATION DE SOMMEIL

Le sommeil est un processus actif et régulé, caractérisé par une alternance de stades de sommeil non paradoxal (NREM) et paradoxal (REM). La privation de sommeil perturbe cette architecture et induit des modifications neurobiologiques, endocriniennes, métaboliques et cardiovasculaires.

Effets sur les fonctions cognitives

La privation de sommeil altère la vigilance, l'attention soutenue, la prise de décision et la mémoire de travail [1,2]. Ces effets s'expliquent notamment par une réduction de l'activité dans le cortex préfrontal et une altération des connexions synaptiques [3].

Régulation hormonale et métabolique

Le sommeil joue un rôle clé dans la régulation hormonale. La privation de sommeil entraîne une diminution de la sécrétion de mélatonine, hormone impliquée dans la synchronisation des rythmes circadiens, et une augmentation du cortisol, hormone du stress [4].
Ces modifications favorisent une résistance à l'insuline, une augmentation de l'appétit et une prise de poids [5].

Système cardiovasculaire

La privation chronique de sommeil est associée à une activation du système nerveux sympathique, une élévation de la pression artérielle et une augmentation de la fréquence cardiaque.
À long terme, ces modifications contribuent à un risque accru d'hypertension artérielle, d'accident vasculaire cérébral et de maladie coronarienne [6].

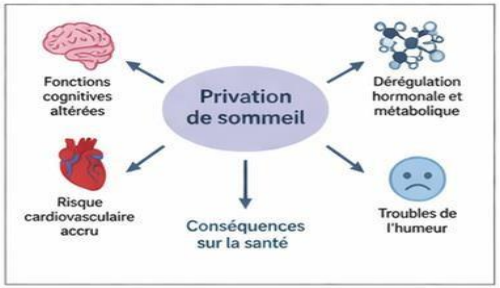


Figure 1 Principales conséquences physiopathologiques de la privation de sommeil.

POINTS CLÉS

- La privation de sommeil a des effets délétères sur de multiples systèmes.
- Elle altère les fonctions cognitives, la régulation hormonale et augmente le risque cardiovasculaire.
- Une prise en charge adaptée est essentielle pour prévenir les complications à long terme.

CONSÉQUENCES CLINIQUES

Les conséquences de la privation de sommeil varient en fonction de la durée et de la sévérité du déficit.

À court terme, on observe :

- une somnolence diurne ;
- une baisse des performances cognitives ;
- une irritabilité et des troubles de l'humeur.

À long terme, les conséquences incluent :

- un risque accru de maladies cardiovasculaires ;
- un diabète de type 2 ;
- des troubles psychiatriques (dépression, anxiété) ;
- une diminution de l'espérance de vie [7].

PRISE EN CHARGE

La prise en charge repose sur une évaluation clinique approfondie, incluant l'anamnèse et, si nécessaire, des examens complémentaires (polysomnographie, actimétrie).

Les interventions peuvent être comportementales (hygiène du sommeil, thérapie cognitivo-comportementale), médicamenteuses (hypnotiques à court terme) ou chronobiologiques (exposition à la lumière, resynchronisation des rythmes) [8,9].

Source : DEMATTEIS, Mélanie, BONNET, Alexandre, MICOULAUD-FRANCHI, Jean-Arnaud, DAEPPEN, Jean-Bernard, ARNUF, Isabelle. « Conséquences de la privation de sommeil sur la santé ». **Revue des Maladies Respiratoires,** vol. 38, n° 10, décembre 2021, p. 1012-1020. DOI : 10.1016/j.rmr.2021.09.005.

POPULATIONS À RISQUE

Certaines populations sont particulièrement vulnérables aux effets de la privation de sommeil :

- les professionnels en travail posté ;
- les étudiants ;
- les personnes souffrant de troubles du sommeil préexistants ;
- les patients hospitalisés [10].

Des stratégies de prévention et de prise en charge spécifiques doivent être mises en place pour ces groupes.

CONCLUSION

La privation de sommeil constitue un problème de santé publique majeur aux conséquences multiples et délétères. Une meilleure compréhension des mécanismes en jeu et une prise en charge adaptée sont essentielles pour réduire son impact sur la santé individuelle et collective. Des recherches futures sont nécessaires pour affiner les stratégies thérapeutiques et prévenir les effets à long terme.

DÉCLARATION DE LIENS D'INTÉRÊTS

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

RÉFÉRENCES

[1] Killgore WD. Effects of sleep deprivation on cognition. Prog Brain Res. 2010;185:105-129.
[2] Van Dongen HP, Maislin G, Mullington JM, et al. The cumulative cost of additional wakefulness: dose-response effects on neurobehavioral functions and sleep physiology from chronic sleep restriction and total sleep deprivation. Sleep. 2003;26(2):117-126.
[3] Drazen DL, Tang Y, Siegel JM. Sleep and synaptic plasticity: neuronal systems and factors. Neuron. 2008;60(5):882-907.
[4] Spiegel K, Tasali E, Penev P, Van Cauter E. Brief communication: sleep curtailment in healthy young men is associated with decreased leptin levels, elevated ghrelin levels, and increased hunger and appetite. Ann Intern Med. 2004;141(11):846-850.
[5] Taheri S, Lin L, Austin D, Young T, Mignot E. Short sleep duration is associated with reduced leptin, elevated ghrelin, and increased body mass index. PLoS Med. 2004;1(3):e62.
[6] Lusardi P, Mallamaci F, Barassi A, et al. Sleep duration and quality and mortality in the elderly: the role of chronic inflammation. J Sleep Res. 2010;19(2):274-279.
[7] Cappuccio FP, D'Elia L, Strazzullo P, Miller MA. Sleep duration and all-cause mortality: a systematic review and meta-analysis of prospective studies. Sleep. 2010;33(5):585-592.
[8] Riemann D, Spiegelhalder K, Feige B, et al. The hyperarousal model of insomnia: a review of the concept and its evidence. Sleep Med Rev. 2010;14(1):19-31.
[9] Partinen M, Gislason T. Basic research and clinical studies on bright light treatment of human circadian rhythms. J Sleep Res. 2005;14(2):149-160.
[10] Barger LK, Lockley SW, Rajaratnam SM, et al. Neurobehavioral, health, and safety consequences associated with shift work in men and women: a systematic review. PLOS Med. 2009;6(12):e1000181.

RÉSUMÉ

La privation de sommeil, aiguë ou chronique, a des conséquences délétères sur de multiples fonctions physiologiques et psychologiques. À court terme, elle altère les performances cognitives, la vigilance, la régulation émotionnelle et augmente la somnolence diurne. À long terme, elle est associée à un risque accru de pathologies cardiovasculaires, métaboliques, psychiatriques et neurodégénératives. Cet article fait le point sur les mécanismes impliqués et les principales conséquences de la privation de sommeil sur la santé.

SUMMARY

Sleep deprivation, both acute and chronic, has detrimental effects on multiple physiological and psychological functions. In the short term, it impairs cognitive performance, vigilance, emotional regulation and increases daytime sleepiness. In the long term, it is associated with an increased risk of cardiovascular, metabolic, psychiatric and neurodegenerative diseases. This article reviews the underlying mechanisms and the main consequences of sleep deprivation on health.

Source : DEMATTEIS, Mélanie, BONNET, Alexandre, MICOULAUD-FRANCHI, Jean-Arnaud, DAEPPEN, Jean-Bernard, ARNUF, Isabelle. « Conséquences de la privation de sommeil sur la santé ». **Revue des Maladies Respiratoires,** vol. 38, n° 10, décembre 2021, p. 1012-1020. DOI : 10.1016/j.rmr.2021.09.005.

Travail en groupes : En vous appuyant sur les deux textes, relevez les différences en complétant la grille suivante :

Critères	Texte général	Texte spécialisé
1. Lexique		
2. Structure		
3. Ton / registre		
4. Destinataire		

Corrigé

1. Lexique

- **Texte général :**

- vocabulaire simple et courant (accessible à tout public)
- ex : *fatigue, stress, écrans, bien dormir*

Texte spécialisé :

- vocabulaire technique / scientifique (nécessite des connaissances spécifiques)
- ex : *privation chronique, fonctions cognitives, pathologies cardiovasculaires, mélatonine*

2. Structure

- **Texte général :**

- structure simple
- phrases courtes
- organisation explicative (cause → conséquence → conseil)

- **Texte spécialisé :**

- structure plus dense
- phrases longues et complexes
- organisation logique scientifique (constat → explication → conclusion médicale)

3. Ton / registre

- **Texte général :**

- ton informatif et accessible
- registre courant

- **Texte spécialisé :**

- ton objectif, neutre et scientifique
- registre soutenu

4. Destinataire

- **Texte général :**

- grand public
- lecteurs non spécialistes

- **Texte spécialisé :**

- professionnels de santé / étudiants en médecine
- public spécialisé

Question orale :

Pourquoi le texte spécialisé est-il plus difficile à comprendre ?

Réponse attendue :

- densité lexicale élevée
- présence de termes techniques
- structure complexe
- implicite scientifique

Activité 3 : Élaboration collective d'une définition de la langue de spécialité :

« La langue de spécialité (LS) désigne l'ensemble des pratiques langagières mobilisées dans un domaine professionnel, scientifique ou technique précis. Elle se distingue de la langue générale par un lexique précis et souvent univoque, des structures syntaxiques adaptées à l'objectivité et à la densité informationnelle, et des genres discursifs propres à une communauté d'experts. » (s'inspirant de Lerat, 1995 ; Challe, 2002)

Évaluation formative

Répondez par Vrai ou Faux et justifiez en une phrase :

1. La langue de spécialité est une langue différente du français.
2. Un même mot peut appartenir à la langue générale et à une langue de spécialité.
3. La LS se définit uniquement par son vocabulaire technique.

Corrigé attendu :

1. Faux. C'est un sous-ensemble fonctionnel du français, adapté à un domaine.
2. Vrai. Ex. : *cellule* (biologie / prison / entreprise). Le sens est déterminé par le contexte et la communauté discursive.
3. Faux. Elle se définit aussi par des traits morphosyntaxiques, discursifs, pragmatiques et par des genres textuels spécifiques.

Cours et TD n°2 : Langue générale vs langue spécialisée

Objectifs :

À partir de ce cours, l'étudiant doit être en mesure :

- d'identifier les différences linguistiques
- d'analyser les spécificités discursives

Déroulement :

Activité 1 : Questions sur la séance précédente

Activité 2 : « Les trois positions de Cabré » Travail de groupe

TEXTE DE CABRE

Voici les trois positions théoriques de Maria Teresa Cabré concernant la relation entre langue générale et langue de spécialité, telles qu'elles sont formulées dans son ouvrage de référence *Terminologie : théorie, méthode et applications* (1998, pp. 118-126)

- " les langues de spécialité sont des codes de type linguistique, différenciés de la langue commune, constitués de règles et d'unités spécifiques ". Selon cette position, une langue de spécialité serait donc une langue à part entière ; mais dans ce cas, comment établir une frontière nette entre langue de spécialité et langue commune, et " les phénomènes linguistiques qui différencient la langue de spécialité de la langue commune sont-ils suffisamment importants pour maintenir cette séparation " ? Cette conception nous semble trop " exclusive " ; en effet, si une langue de spécialité était un véritable code spécifique, elle serait difficilement compréhensible par un non-spécialiste qui ne connaît pas ce code, or ce n'est pas toujours le cas. De plus, un discours scientifique de vulgarisation, donc d'un degré de spécialisation moindre, et compréhensible par un grand nombre de locuteurs, entrerait-il toujours dans cette conception ?
- une autre position, qui est plutôt celle des linguistes théoriques ou descriptifs, considère que '" toute langue de spécialité est une simple variante de la langue générale " (Cabré 1998 : 119)', voire une simple variante lexicale. Ainsi, il n'y aurait pas de langue de spécialité à proprement parler, mais seulement des vocabulaires spécialisés. Le fait de ne voir dans les langues de spécialité que des vocabulaires spécialisés nous semble un peu restrictif. C'est oublier leur potentiel de communication, et les " décontextualiser ". De plus, c'est oublier qu'une langue de spécialité peut utiliser des moyens non lexicaux voire extra-linguistiques : illustrations, formules mathématiques, etc.
- finalement, '" les langues de spécialité seraient des sous-ensembles, fondamentalement pragmatiques, de la langue dans son sens global " (Cabré 1998 : 119)'. Cette notion de " sous-ensemble " nous semble très intéressante, car elle sous-entend que la langue commune et les langues de spécialité peuvent partager certains éléments, et qu'elles sont perméables les unes aux autres. Ainsi, '" les langues de spécialité sont en relation d'inclusion par rapport à la langue générale et en relation d'intersection avec la langue commune " (Cabré 1998 : 126)'. La notion de " langue générale " désigne ici la langue dans son ensemble (langues de spécialité + langue commune), et la notion de " langue commune " désigne la langue non marquée, celle des échanges quotidiens non spécialisés. Ce même auteur (1998 : 120) souligne le fait que cette conception se fonde sur le principe qu'il est difficile de définir les langues de spécialité selon des critères uniquement linguistiques, leur côté pragmatique étant fondamental. Les langues de spécialité seraient ainsi des systèmes sémiotiques complexes, semi-autonomes, utilisés dans un contexte spécifique et pour des besoins spécifiques, c'est-à-dire communiquer des informations de nature spécialisée ; cette communication d'information peut se faire dans un cercle restreint de spécialistes, ou être dirigée à des non-spécialistes (vulgarisation).

Consigne commune à tous les groupes :

À partir du texte de Cabré (1998 : 118-121) fourni, répondez aux questions suivantes. Préparez une affiche ou un schéma au tableau pour présenter vos réponses.

GROUPE 1 – Position séparatiste / dualiste

Questions-guides :

1. **Définition reformulée** : Comment comprenez-vous cette conception ? En une phrase, qu'est-ce qu'une langue de spécialité selon cette position ?
2. **Exemple concret** : Imaginez un domaine (ex. : médecine, droit, informatique). Quels éléments linguistiques pourraient justifier l'idée d'un « code à part » ?
3. **Limites critiques** (à débattre dans le groupe) :
 - Comment tracer une frontière nette entre langue de spécialité et langue commune ?
 - Un texte de vulgarisation scientifique relève-t-il de ce « code » ? Pourquoi / pourquoi pas ?
 - Cette conception est qualifiée de « trop exclusive » : expliquez ce jugement.
4. **Schéma à préparer** : Représentez visuellement la relation entre Langue Générale (LG) et Langue de Spécialité (LS) selon cette position.

GROUPE 2 – Position variationniste / lexicaliste

Questions-guides :

1. **Définition reformulée** : Selon cette position, qu'est-ce qui distingue fondamentalement une langue de spécialité de la langue générale ?
2. **Exemple concret** : Prenez un terme technique (ex. : *hypertension*, *clause résolutoire*, *algorithme*). Montrez en quoi il illustre l'idée d'un « vocabulaire spécialisé » inséré dans la langue courante.
3. **Limites critiques** (à débattre dans le groupe) :

- En quoi est-ce « restrictif » de réduire la LS à un vocabulaire ?
- Quels éléments **non lexicaux** (syntaxe, discours, supports visuels) cette conception risque-t-elle d'ignorer ?
- Que signifie « décontextualiser » les langues de spécialité ?

4. **Schéma à préparer** : Représentez visuellement la relation LG / LS selon cette position.

GROUPE 3 – Position intégrative / pragmatique

Questions-guides :

1. **Définition reformulée** : Expliquez avec vos mots les notions de **sous-ensemble**, **inclusion** et **intersection**. Quelle est la différence entre « langue générale » et « langue commune » chez Cabré ?
2. **Exemple concret** : Analysez une phrase d'un texte spécialisé (ex. : *« Le patient présente une tachycardie sinusale, ce qui justifie la prescription de bêta-bloquants. »*). Identifiez :
 - les éléments de langue commune,
 - les éléments de spécialisation.
3. **Avantages de cette conception** :
 - Pourquoi dit-on qu'elle est « fondamentalement pragmatique » ?
 - En quoi permet-elle de penser la vulgarisation, l'enseignement, la communication inter-domaines ?
4. **Schéma à préparer** : Représentez visuellement les relations d'inclusion (LS $\subset$ LG) et d'intersection (LS $\cap$ LC $\neq \emptyset$).

Grille de synthèse collective (à compléter au tableau)

Critères	Position 1 : Séparatiste	Position 2 : Lexicaliste	Position 3 : Intégrative
Nature de la LS	Code autonome, étanche	Variante de la LG (lexique seulement)	Sous-ensemble pragmatique de la LG
Relation LG / LS	Séparation nette	Superposition lexicale	Inclusion + Intersection
Ce qui change	Tout (lexique, grammaire, discours)	Uniquement le vocabulaire technique	Lexique + certains traits syntaxiques/discursifs, avec socle commun
Force principale	Met en avant la spécificité technique	Simple, intuitive, facile à enseigner	Rend compte de la réalité des usages et de la perméabilité des discours
Limite principale	Irréaliste, exclut la vulgarisation	Réductrice, ignore la dimension discursive	Plus complexe à modéliser pédagogiquement
Représentation visuelle	Deux cercles disjoints : ○ ○	Un grand cercle avec des points à l'intérieur : ○•••	Un grand cercle (LG) contenant un sous-cercle (LS) qui chevauche un autre sous-cercle (LC)

Synthèse : La conception retenue – M.T. Cabré (1998)

Après analyse des trois positions théoriques, nous retenons la vision intégrative comme fondement de ce cours. Dans cette perspective, la langue de spécialité se définit comme un sous-ensemble pragmatique de la langue générale, dont les usages sont déterminés par des contextes professionnels, scientifiques ou techniques précis. Elle entretient ainsi une double relation avec les autres registres linguistiques : une relation d'inclusion vis-à-vis de la langue générale ($LS \subset LG$), dont elle constitue une partie intégrante, et une relation d'intersection avec la langue commune ($LS \cap LC \neq \emptyset$), avec laquelle elle partage un socle commun d'unités lexicales, de structures syntaxiques et de ressources discursives.

Sa spécificité repose néanmoins sur des marqueurs distinctifs, notamment un lexique stabilisé et défini conceptuellement, des procédés morphosyntaxiques favorisant l'objectivation du discours (nominalisation, voix passive, tournures impersonnelles) ainsi que des genres textuels rigoureusement codifiés par les communautés d'experts.

Cette conception permet dès lors d'envisager l'enseignement des langues de spécialité comme un continuum dynamique, articulant langue commune et ressources spécialisées au service de besoins communicationnels situés.

Transition vers la suite du cours

Cette vision intégrative sera le fil conducteur du module : dans le Cours suivant, nous verrons comment les approches historiques (du français militaire au FOU) ont progressivement adopté cette conception pragmatique.

Cours et TD n° 3 : Introduction à la terminologie spécialisée

Objectifs :

À partir de ce cours, l'étudiant doit être en mesure :

- de comprendre la distinction entre *mot* et *terme* et saisir la relation concept-terme.
- d'identifier un champ lexical spécialisé.
- de s'initier à la construction d'un mini glossaire conforme aux normes terminologiques.

Déroulement :

Question déclencheur : Le mot "virus" désigne-t-il la même chose en médecine et en informatique ? Pourquoi un même mot peut-il devenir un terme dans un domaine précis ?
On note au tableau les réponses des étudiants.

Réponse :

Non, le mot *virus* ne désigne pas le même concept selon qu'il est employé en médecine ou en informatique. En médecine, il renvoie à un agent infectieux biologique, caractérisé par sa structure (capside, matériel génétique), son mode de réplication (parasitisme cellulaire) et ses effets pathogènes. En informatique, il désigne un programme malveillant autonome ou parasitaire, conçu pour se reproduire, se propager et altérer le fonctionnement d'un système. Bien que les deux acceptions partagent une métaphore commune (contamination, propagation, nuisance), elles relèvent de concepts distincts, stabilisés par des communautés expertes différentes et inscrits dans des réseaux terminologiques propres à chaque domaine.

Conformément aux travaux de M.T. Cabré (1998) et M.-C. L'Homme (2004), la terminologie ne se réduit pas à un inventaire lexical. Elle repose sur une distinction fondamentale :

- **Le mot** relève de la langue générale : polysémique, contextuel, chargé de connotations, défini par l'usage social.
- **Le terme** relève d'un domaine spécialisé : il désigne un **concept stabilisé**, validé par une communauté d'experts, et tend vers l'**univocité relative** dans son champ d'application.

Activité 1 : Conceptualisation : Mot vs Terme

A- Distribution d'un tableau comparatif à compléter par des exemples en binômes.

Critères d'analyse	**Le MOT (Langue générale)**	**Le TERME (Langue de spécialité)**
Rapport au concept	Désigne souvent une réalité vague, subjective ou métaphorique	Désigne un concept précis, stabilisé et délimité par une communauté experte
Degré de polysémie	Fortement polysémique, sens variable selon le contexte quotidien	Tend vers l'univocité relative dans un domaine donné ; la polysémie est contrôlée
Contexte d'emploi	Usage quotidien, littéraire, médiatique, conversationnel	Usage institutionnel, professionnel, scientifique ou technique
Relation au système	Fonctionne de manière relativement isolée ou associative	S'insère dans un réseau terminologique structuré (hyperonymie, méronymie, opposition)
Fonction communicative	Expressive, narrative, persuasive, phatique	Informative, normative, descriptive, valide par les pairs

B- Exercice de classement : lister 6 unités (ex. : fenêtre, clause, cellule, réseau, partie, contrat) et les qualifier de mot courant, terme spécialisé ou unité hybride selon le domaine. Justification obligatoire.

Unité	Catégorie dominante	Domaine de référence	Justification attendue
Fenêtre	Hybride → Terme	Informatique / Architecture	En informatique : concept technique univoque, réseau lexical précis. En architecture : usage courant, polysémique (ouverture, baie, vitrage).
Clause	Terme	Droit / Contrats	Fortement ancré dans un système juridique (clause résolutoire, pénale, abusive). Sens stable, définition normative.
Cellule	Hybride	Biologie / Sociologie / Pénitentiaire	En biologie : unité structurelle/fonctionnelle de base, réseau conceptuel riche (membrane, noyau, division). Usage courant : métaphorique ou générique.
Réseau	Hybride	Informatique / Neurosciences / Sociologie	Terme technique : topologie définie, protocoles, nœuds. Usage courant : image relationnelle ou transport, moins stabilisé.
Partie	Courant → Terme	Droit procédural / Musique	En droit : terme technique opposé à une autre partie (demandeur/défendeur), perte du sens générique. Usage courant : sens large et flexible.
Contrat	Terme	Droit / Économie / Informatique	Définition juridique stricte (consentement, capacité, objet, cause). Usage courant relâché (« contrat moral ») ≠ terme spécialisé.

Le principe de systématicité terminologique (A retenir)

Un terme n'existe jamais isolément. Il s'insère dans un **réseau conceptuel** structuré par des relations logiques et sémantiques. Cette systématicité est au cœur de la conception intégrative de Cabré : les termes puisent dans la langue commune mais s'organisent selon des logiques propres aux domaines experts.

Activité 2 : Cartographier un champ lexical spécialisé

Les relations conceptuelles fondamentales (à expliquer avant l'activité)

Pour cartographier un champ lexical spécialisé, on mobilise quatre types de relations :

- **Hyperonymie / Hyponymie** (relation de genre à espèce) : pathologie → infection → pneumonie
- **Méronymie / Holonymie** (relation tout/partie) : système respiratoire → bronche → alvéole
- **Synonymie technique** (équivalence disciplinaire ou variation de registre) : HTA ↔ hypertension artérielle ; logiciel malveillant ↔ malware
- **Antonymie spécialisée** (opposition conceptuelle dans le domaine) : bénin / malin ; hypotonie / hypertonie

Observons le tableau suivant :

Type de relation	**Question-guide**	**Exemple (Didactique des langues)**
Hyperonyme (terme plus général)	Quel concept englobe le nôtre ?	méthode ← approche actionnelle
Hyponyme (terme plus spécifique)	Quel concept plus précis en dérive ?	tâche → tâche de simulation globale
Méronyme (relation partie/tout)	De quelles parties est-il composé ?	compétence de communication → compétence sociolinguistique
Synonyme technique	Existe-t-il une appellation équivalente dans le domaine ?	apprenant ↔ sujet apprenant
Antonyme spécialisé	Quel concept s'y oppose dans ce champ ?	acquisition / apprentissage (Krashen)

Ces relations permettent de passer d'une simple liste de mots à une **arborescence terminologique**, outil cognitif et pédagogique essentiel pour la maîtrise des discours spécialisés.

Consigne : Par groupes de 3, les étudiants reçoivent un concept-noyau au choix (ex. : système judiciaire, pathologie respiratoire, didactique des langues).

Consigne : construire une arborescence terminologique en identifiant :

• hyperonymes / hyponymes

• relations tout/partie

• synonymes techniques

• antonymes spécialisés

Mise en commun : 2 groupes présentent leur schéma au tableau.

Exemples de schémas

Schéma 1 :

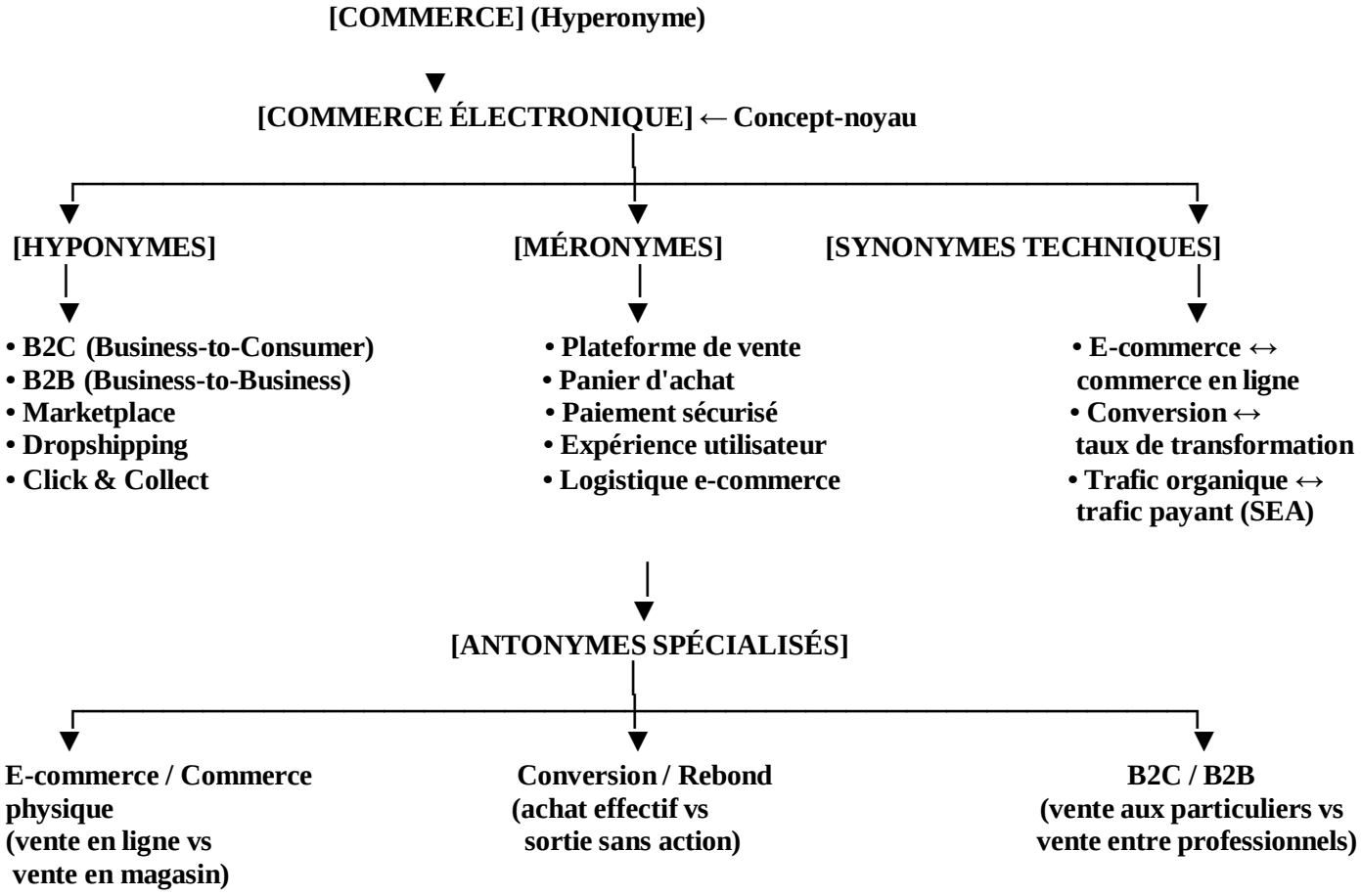
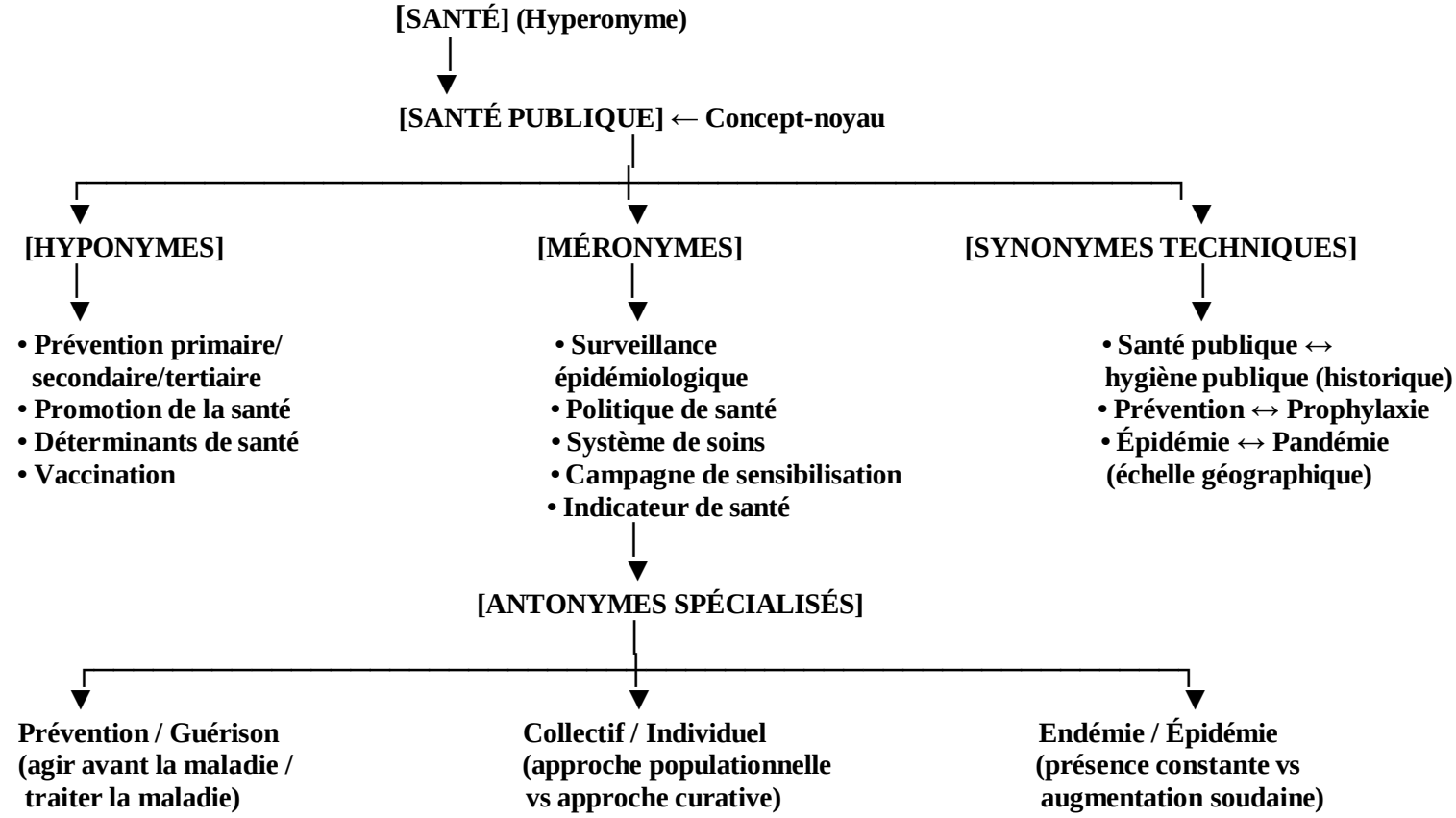

[COMMERCE] (Hyperonyme)
[COMMERCE ÉLECTRONIQUE] ← Concept-noyau
[HYPONYMES]
[MÉRONYMES]
[SYNONYMES TECHNIQUES]
• B2C (Business-to-Consumer)
• B2B (Business-to-Business)
• Marketplace
• Dropshipping
• Click & Collect
• Plateforme de vente
• Panier d'achat
• Paiement sécurisé
• Expérience utilisateur
• Logistique e-commerce
• E-commerce ↔ commerce en ligne
• Conversion ↔ taux de transformation
• Trafic organique ↔ trafic payant (SEA)
[ANTONYMES SPÉCIALISÉS]
E-commerce / Commerce physique (vente en ligne vs vente en magasin)
Conversion / Rebond (achat effectif vs sortie sans action)
B2C / B2B (vente aux particuliers vs vente entre professionnels)

Schéma 2 :


[SANTÉ] (Hyperonyme)
[SANTÉ PUBLIQUE] ← Concept-noyau
[HYPONYMES]
[MÉRONYMES]
[SYNONYMES TECHNIQUES]
• Prévention primaire/ secondaire/tertiaire
• Promotion de la santé
• Déterminants de santé
• Vaccination
• Surveillance épidémiologique
• Politique de santé
• Système de soins
• Campagne de sensibilisation
• Indicateur de santé
• Santé publique ↔ hygiène publique (historique)
• Prévention ↔ Prophylaxie
• Épidémie ↔ Pandémie (échelle géographique)
[ANTONYMES SPÉCIALISÉS]
Prévention / Guérison (agir avant la maladie / traiter la maladie)
Collectif / Individuel (approche populationnelle vs approche curative)
Endémie / Épidémie (présence constante vs augmentation soudaine)

A retenir

La maîtrise d'une langue de spécialité exige de dépasser la mémorisation lexicale pour accéder à la logique conceptuelle du domaine. Un terme spécialisé se définit par sa relation à un concept stabilisé et son insertion dans un réseau systématique structuré par :

- des relations hiérarchiques (hyperonymie/hyponymie),
- des relations méronymiques (tout/partie),
- des relations d'équivalence (synonymie technique) et d'opposition (antonymie spécialisée).

Cette approche systémique, centrale dans la théorie de M.T. Cabré, permet de passer d'une collection de mots à une ingénierie terminologique opérationnelle. Elle constitue le préalable indispensable à la construction de glossaires, à l'analyse de corpus spécialisés et à la conception de dispositifs FOS/FOU.

Activité 3 : Atelier glossaire

sélectionner 3 termes du champ lexical travaillé et rédiger une entrée de glossaire en respectant :

- définition par genre prochain + différence spécifique
- précision du domaine
- citation de source (dictionnaire spécialisé, manuel, article)
- équivalents FR/EN/AR si pertinent

TERME 1	
Terme :	Taux de conversion
Catégorie :	n. m.
Domaine :	Marketing digital / E-commerce
Définition (genre + différence) :	Indicateur de performance (genre) qui mesure le pourcentage de visiteurs d'un site e-commerce effectuant une action souhaitée (achat, inscription, téléchargement) par rapport au nombre total de

TERME 1	
	visiteurs, servant à évaluer l'efficacité commerciale d'une plateforme (différence).
Contexte d'usage :	Optimisation de sites marchands, analyse de campagnes publicitaires, reporting de performance digitale.
Source :	Chaffey, D. & Ellis-Chadwick, F. (2019). *Digital Marketing*. Harlow : Pearson Education.
Équivalents :	EN : Conversion rate / AR : معدل التحويل
TERME 2	
Terme :	B2C / B2B (Business-to-Consumer / Business-to-Business)
Catégorie :	n. m. (sigles, couple conceptuel)
Domaine :	Stratégie commerciale / E-commerce
Définition (genre + différence) :	Couple d'acronymes désignant (genre) deux modèles de relation commerciale en ligne : le B2C correspond aux transactions entre une entreprise et un consommateur final, tandis que le B2B désigne les échanges commerciaux entre entreprises, impliquant des processus d'achat plus complexes et des volumes plus importants (différence).
Contexte d'usage :	Segmentation de marché, stratégie de vente en ligne, conception de plateformes adaptées aux cibles professionnelles ou grand public.
Source :	Laudon, K.C. & Traver, C.G. (2020). E-commerce: Business, Technology, Society. Harlow : Pearson.
Équivalents :	EN : B2C / B2B / AR : شركة إلى مستهلك / شركة إلى شركة
TERME 3	
Terme :	Épidémie / Pandémie
Catégorie :	n. f. (couple conceptuel)
Domaine :	Épidémiologie / Santé publique internationale
Définition (genre + différence) :	Couple notionnel désignant (genre) deux échelles de propagation d'une maladie infectieuse : l'épidémie correspond à une augmentation soudaine et localisée de cas dans une région donnée, tandis que la pandémie désigne une épidémie qui s'étend à plusieurs continents ou à l'échelle mondiale (différence).

TERME 1	
Contexte d'usage :	Veille sanitaire internationale, communication de crise, planification des réponses sanitaires.
Source :	Organisation Mondiale de la Santé (2021). Règlement sanitaire international. Genève : OMS.
Équivalents :	EN : Epidemic / Pandemic / AR : جائحة / وباء
TERME 4	
Terme :	Prévention primaire
Catégorie :	n. f.
Domaine :	Santé publique / Médecine préventive
Définition (genre + différence) :	Niveau d'intervention en santé publique (genre) visant à éviter l'apparition d'une maladie ou d'un problème de santé dans une population, par la réduction des facteurs de risque et la promotion de comportements protecteurs, avant tout signe clinique (différence).
Contexte d'usage :	Campagnes de vaccination, éducation sanitaire, politiques de lutte contre le tabagisme.
Source :	Organisation Mondiale de la Santé (2022). Glossaire de promotion de la santé. Genève : OMS.
Équivalents :	EN : Primary prevention / AR : الوقاية الأولية
TERME 5	
Terme :	Déterminants de santé
Catégorie :	n. m. pl.
Domaine :	Épidémiologie sociale / Santé publique
Définition (genre + différence) :	Ensemble des facteurs (genre) — biologiques, comportementaux, sociaux, économiques et environnementaux — qui influencent de manière significative l'état de santé d'un individu ou d'une population, en interagissant de façon complexe et cumulative (différence).
Contexte d'usage :	Analyse des inégalités sociales de santé, conception de politiques publiques, recherche en épidémiologie.

TERME 1	
Source :	Dahlgren, G. & Whitehead, M. (1991). Policies and strategies to promote social equity in health. Stockholm : Institute for Futures Studies.
Équivalents :	EN : Social determinants of health / AR : محددات الصحة

Evaluation formative

En une phrase, expliquez pourquoi un terme ne se définit pas comme un mot du dictionnaire courant.

Réponse attendue :

Un terme se définit par rapport à un concept stabilisé dans un domaine spécialisé et s'inscrit dans un réseau systématique, tandis qu'un mot du dictionnaire courant est polysémique, contextuel et défini par l'usage général plutôt que par une communauté experte.

2. Repères historiques et précisions méthodologiques

Cours et TD n° 4 : Le français militaire et le français scientifique et technique

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre l'évolution du français militaire et scientifique et technique
- identifier les principales approches méthodologiques (SGAV, fonctionnel, instrumental)
- relier chaque courant à ses objectifs et à son public

1. Le français militaire : première langue de spécialité institutionnalisée

Contexte historique :

Dès la Première Guerre mondiale, et plus systématiquement dans l'entre-deux-guerres, l'institution militaire française a développé une approche inédite de l'enseignement du français : il ne s'agissait plus de transmettre la langue dans son ensemble, mais de sélectionner et d'organiser des ressources linguistiques précises en fonction d'objectifs opérationnels clairement définis. Destinée aux soldats non francophones engagés dans l'armée française, cette démarche visait à leur permettre d'exécuter des ordres, de comprendre des consignes tactiques et de participer à la vie collective du régiment.

Le lexique enseigné était volontairement restreint et fonctionnel (*bataillon*, *escadron*, *tir de barrage*, *PC*), la morphosyntaxe privilégiait l'impératif, l'ellipse et les tournures impersonnelles (« Il est ordonné de… »), et les genres discursifs se limitaient à des textes codifiés et reproductibles (ordres de mission, comptes-rendus, notes de service).

Cette sélection rigoureuse, fondée sur une analyse empirique des besoins communicationnels en contexte, illustre une caractéristique essentielle des langues de spécialité : la spécialisation ne réside pas dans la création d'un système linguistique

nouveau, mais dans l'adaptation fonctionnelle de la langue générale à des situations d'usage contraintes, hiérarchisées et finalisées.

Le français militaire constitue ainsi un exemple historique précoce d'enseignement linguistique ciblé, où la langue n'est pas abordée comme un objet global, mais comme un outil pragmatique, dont les traits lexicaux, syntaxiques et discursifs sont déterminés par les exigences d'un domaine professionnel spécifique.

Caractéristiques linguistiques :

Sur le plan linguistique, le français militaire se caractérise par un ensemble de traits lexicaux, morphosyntaxiques et discursifs adaptés à ses fonctions opérationnelles de rapidité, de précision et de cohésion hiérarchique. Au niveau lexical, il mobilise un vocabulaire technique univoque (*bataillon, escadron, tir de barrage*) désignant des réalités tactiques spécifiques, ainsi que des procédés d'économie linguistique comme les acronymes prononçables (*PC* pour « Poste de Commandement », *OPEX* pour « Opérations Extérieures ») et les sigles institutionnels (*EMA*, *CICDE*), qui permettent une transmission efficace de l'information tout en marquant l'appartenance à la communauté militaire.

Sur le plan morphosyntaxique, il privilégie des structures favorisant l'injonction et l'objectivation : phrases impératives à sujet effacé (« Sécurisez la zone »), constructions elliptiques supprimant les éléments redondants en contexte (« Objectif atteint »), et tournures impersonnelles dépersonnalisant l'autorité (« Il est ordonné de… »), où l'institution s'exprime à travers le sujet grammatical neutre.

Enfin, au niveau discursif, le français militaire s'incarne dans des genres textuels fortement codifiés — ordre de mission, compte-rendu d'opération, note de service — organisés selon une hiérarchisation stratégique de l'information et marqués par une objectivité systématique (recours au passif, nominalisations, données chiffrées), garantissant ainsi la traçabilité des décisions, la reproductibilité des procédures et l'adaptation du message au statut du destinataire.

La fonction pragmatique de ce discours est d'assurer la reproductibilité des procédures, la traçabilité des décisions (efficacité opérationnelle), la sécurité de l'information et la cohésion du groupe.

Activité 1

À l'aide de la grille d'analyse fournie, identifiez les caractéristiques linguistiques du français militaire présentées en cours :

- Lexique technique, acronymes, sigles
- Structures morphosyntaxiques (impératif, ellipse, tournures impersonnelles)
- Genres discursifs codifiés et organisation de l'information
- Procédés d'objectivation et marques de hiérarchie

Grille d'analyse à compléter

Niveau d'analyse	**Questions-guides**	**Vos observations**
LEXIQUE	Quels termes techniques, acronymes ou sigles repérez-vous ? Quel est leur effet ?	
MORPHOSYNTAXE	Quelles structures spécifiques observez-vous ? (impératif, ellipse, impersonnel, passif, nominalisation)	
DISCOURS	Quel type de document ? Quel destinataire ? Quelle fonction communicative ?	
ÉNONCIATION	Qui parle ? Comment l'autorité / l'institution est-elle marquée ? Y a-t-il des marques de subjectivité ?	
OBJECTIVITÉ	Quels procédés linguistiques effacent la subjectivité ? (données chiffrées, faits observables, tournures neutres)	
SYNTHÈSE	En quoi ce document illustre-t-il l'idée d'une « adaptation fonctionnelle de la langue générale » ?	

DOCUMENT 1 : ORDRE D'OPÉRATIONS N° 142-2024

De : Chef de corps, 3e Régiment d'Infanterie
À : Commandants de compagnie

Objet : Mission de sécurisation – Secteur Alpha
Date : 15 mars 2024

Diffusion : Restreint

1. **SITUATION**

Il est signalé une présence hostile dans le secteur Alpha-Nord. Renseignements confirmés par le CICDE.

2. **MISSION**

La 2e compagnie doit sécuriser la zone Alpha avant 06h00 demain. PC avancé établi au point de ralliement PR-7.

3. **EXÉCUTION**

- **Phase 1** : Reconnaissance discrète (22h00-04h00)
- **Phase 2** : Positionnement des unités (04h00-05h30)
- **Phase 3** : Sécurisation effective (05h30-06h00)

4. **MOYENS**

- Effectif : 3 sections d'infanterie + 1 équipe EMA
- Appui : Hélicoptère OPEX disponible sur demande
- Logistique : 48h d'autonomie

5. **RENSEIGNEMENTS**

Tout contact ennemi doit être immédiatement signalé au PC. Compte-rendu horaire exigé.

6. **COMMANDEMENT**

PC principal : Base arrière Delta

PC avancé : PR-7

Chef de mission : Cdt. MARTIN – Contact radio FRQ 45.2

Il est ordonné à toutes les unités de se conformer strictement aux présentes instructions.

Signé : Colonel DUBOIS Commandant le 3e RI

DOCUMENT 2 : COMPTE-RENDU DE FIN DE MISSION

Unité : Section 3/2e Cie
Mission : Patrouille de reconnaissance – Zone Bravo
Date : 22 avril 2024
Durée : 06h00 – 18h00
Effectif engagé : 12 hommes + 1 interprète

DÉROULEMENT

06h00 : Départ du PC avancé. Conditions météo favorables.

08h30 : Arrivée au point de contrôle PC-12. Aucun mouvement hostile signalé. Population locale coopérative.

11h00 : Contact établi avec représentants locaux. Revendications entendues transmises au CIMIC.

14h00 : Incident mineur : jet de pierres par groupe d'individus non identifiés. Aucune riposte ordonnée. Maintien du calme.

16h30 : Retour au point de ralliement. Bilan : aucun blessé, aucun dégât matériel.

18h00 : Retour au PC principal. Fin de mission.

BILAN

- **Objectifs atteints** : 100%
- **Incidents** : 1 (mineur, sans gravité)
- **Renseignement collecté** : 3 fiches contact transmises au S2
- **Recommandations** : Renforcer présence secteur Nord-Est

Pièces jointes : Photos 1-5, Croquis terrain, Fiches renseignement

Compte-rendu établi par le Lt. BERNARD, chef de section. Validé par le Cdt. MARTIN.

DOCUMENT 3 : EXTRAIT DE RÈGLEMENT MILITAIRE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – 3e RÉGIMENT D'INFANTERIE
TITRE IV : DISCIPLINE GÉNÉRALE
Article 12 – Tenue et présentation

§1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Il est exigé de tout militaire une tenue irréprochable en toutes circonstances. La présentation individuelle doit refléter la rigueur et la cohésion de l'institution.

§2. TENUE DE SERVICE

La tenue de service comprend obligatoirement :

- Effets réglementaires en parfait état de propreté
- Insignes de grade visibles et conformes
- Effets de protection individuels (EPI) selon la mission

Tout manquement doit être signalé immédiatement au commandement d'unité.

§3. CONTRÔLES

Des contrôles de tenue sont effectués quotidiennement par les chefs de section. Un rapport hebdomadaire est transmis à l'EMA.

§4. SANCTIONS

En cas de non-respect des présentes dispositions, il sera appliqué les sanctions prévues au titre VI du présent règlement.

Il appartient à chaque militaire de se conformer strictement aux obligations définies ci-dessus.

Cours et TD n ° 5 : Le français scientifique et technique (FST) le français fonctionnel et le français instrumental : entre précision conceptuelle et diffusion du savoir

Son émergence remonte au XIXe siècle, avec le développement des académies scientifiques, des revues spécialisées et de l'enseignement technique.

Dans les années 1960, l'enseignement des langues de spécialité s'est développé en direction d'un public professionnel, en dehors du cadre scolaire traditionnel. Cette période a été marquée par un essor important des recherches linguistiques, donnant lieu à de nombreux colloques et publications. Le Ministère des Affaires étrangères (MAE) a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'actions pédagogiques, notamment à travers des projets d'enrichissement du français fondamental.

Parmi ces initiatives, on peut citer les travaux menés par les services culturels de l'ambassade de France à Damas, qui ont contribué à l'élaboration de ressources adaptées aux domaines scientifiques, notamment en mathématiques. Ces efforts ont abouti à la conception de supports pédagogiques spécifiques, dont le français scientifique et technique, caractérisé par une attention particulière portée au lexique spécialisé.

Dans les années 1970, la notion de langue de spécialité connaît un élargissement et se structure davantage. Le français scientifique et technique s'adresse alors principalement à un public de formation scientifique. Les pratiques pédagogiques s'inscrivent dans le cadre des méthodes structuro-globales audio-visuelles (SGAV) et reposent sur une progression en trois niveaux :

- un premier niveau consacré à la maîtrise des bases de la langue générale ;
- un deuxième niveau centré sur un tronc commun scientifique, notamment à travers le *Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique (VGOS)* ;
- un troisième niveau dédié à la spécialisation par discipline, basé sur des inventaires lexicaux spécifiques.

Parallèlement, apparaît au milieu des années 1970 la notion de français fonctionnel, destinée notamment à des publics de boursiers étrangers. Cette approche marque une évolution importante en didactique, en privilégiant une orientation communicative et fonctionnelle, en rupture avec les approches strictement lexicales et les progressions rigides.

Cette période est également caractérisée par l'introduction du concept de Niveau Seuil, qui correspond à un niveau de compétence permettant à l'apprenant d'atteindre une autonomie relative dans la communication. L'enseignement prend désormais en compte la diversité des publics, leurs besoins spécifiques et les situations réelles de communication, en intégrant les actes de parole et les contextes d'usage.

Enfin, le français instrumental, développé notamment en Amérique latine au début des années 1970, s'inscrit dans cette dynamique. Il vise principalement un public universitaire (étudiants et chercheurs) et se concentre sur l'apprentissage du français comme outil d'accès à la documentation scientifique et technique, renforçant ainsi la dimension utilitaire de la langue.

Activité 1 : Analyse contrastive de corpus (25 min)

Consigne

Complétez le tableau suivant :

Période / courant	**Objectif principal**	**Public cible**	**Caractéristiques**

Corrigé

Période / courant	**Objectif principal**	**Public cible**	**Caractéristiques**
Années 60	Enseigner le lexique spécialisé	Professionnels	focalisation sur le vocabulaire
Français scientifique et technique	Structurer l'apprentissage scientifique	Étudiants scientifiques	progression en 3 niveaux
Français fonctionnel	Communiquer efficacement	Boursiers / apprenants étrangers	approche communicative
Français instrumental	Accéder à l'information scientifique	Étudiants / chercheurs	lecture et compréhension de documents

Activité 2 : Analyse critique et mise en relation (

Consigne (travail en groupes)

Répondez aux questions suivantes :

1. Quelle est la différence principale entre le français scientifique et le français fonctionnel ?
2. Pourquoi peut-on dire que le français instrumental est une approche utilitaire ?
3. Quelle approche vous semble la plus adaptée aujourd'hui ? Justifiez.

Réponses attendues

1. Différence principale :

- Français scientifique : centré sur le contenu et le lexique

- Français fonctionnel : centré sur la communication et les besoins

2. Français instrumental :

Il est dit utilitaire car il considère la langue comme un **outil** pour accéder à des informations (lecture de textes scientifiques), et non comme un objectif en soi.

3. Réponse ouverte (attendu) :

Le français fonctionnel ou le FOS est généralement considéré comme plus adapté aujourd'hui car :

- il prend en compte les besoins réels
- il favorise la communication
- il s'adapte aux contextes professionnels

Synthèse :

L'évolution du français scientifique et technique montre un passage d'une approche centrée sur le lexique spécialisé, caractéristique des années 1960, vers des approches plus communicatives et fonctionnelles dans les années 1970. Le français fonctionnel introduit la prise en compte des besoins des apprenants et des situations de communication, tandis que le français instrumental met l'accent sur l'utilisation de la langue comme outil d'accès au savoir. Ces évolutions ont contribué à l'émergence du Français sur Objectif Spécifique (FOS), qui combine ces différentes approches en les adaptant aux contextes professionnels et académiques.

Cours et TD n°6 : Du français fonctionnel au Français sur Objectif Spécifique (FOS), français sur objectif universitaire (FOU) et français langue professionnelle(FLP)

Objectifs de la séance

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre les notions de français fonctionnel, FLP et FOS
- identifier leurs caractéristiques et différences
- relier ces approches aux besoins des apprenants

Activité 1 : Compréhension et classification des approches

Texte à distribuer

Dans les années 1980, l'enseignement du français évolue vers une approche fonctionnelle, destinée aux professionnels et aux étudiants chercheurs. Cette approche met l'accent sur la communication, les besoins des apprenants, l'utilisation de documents authentiques et s'appuie sur les apports de la linguistique pragmatique.

Dans les années 1990, apparaissent le Français sur Objectif Spécifique (FOS), les langues de spécialité (LSP) et le français professionnel, destinés aux mêmes publics. Ces approches privilégient une démarche communicative centrée sur l'apprenant, intégrant l'analyse du discours et une pédagogie basée sur les tâches et les projets. Par ailleurs, la langue des métiers se distingue par une orientation plus directement liée aux pratiques professionnelles.

Donc,

Le français fonctionnel, apparu dans les années 1970, met l'accent sur la communication et les besoins des apprenants. Il vise à permettre aux apprenants d'utiliser la langue dans des situations concrètes.

Le Français Langue Professionnelle (FLP) s'adresse à des apprenants souhaitant s'intégrer dans un milieu professionnel. Il se concentre sur les situations de travail et les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier.

Le Français sur Objectif Spécifique (FOS) repose sur une analyse précise des besoins des apprenants. Il vise à proposer une formation adaptée à un domaine particulier (médecine, tourisme, droit, etc.) en tenant compte des situations de communication réelles.

Consigne

Complétez le tableau suivant :

Approche	Objectif	Public cible	Caractéristiques

Corrigé attendu

Approche	Objectif	Public cible	Caractéristiques
Français fonctionnel	Communiquer dans des situations concrètes	Apprenants en général	approche communicative, centrée sur les besoins
FLP	S'intégrer dans un milieu professionnel	Travailleurs / futurs professionnels	situations de travail, compétences métiers
FOS	Répondre à des besoins spécifiques	Public spécialisé	analyse des besoins, contextualisation

Activité 2 : Mise en situation (approche FOS)

Consigne : travail en groupes

On vous propose les profils suivants :

1. Un étudiant en médecine
2. Un guide touristique
3. Un étudiant en droit

Pour chaque profil :

- Identifiez ses besoins linguistiques
- Donnez des exemples de situations de communication
- Précisez le type de français le plus adapté (fonctionnel, FLP ou FOS)

Réponses attendues

1. Étudiant en médecine

- Besoins : comprendre des textes scientifiques, communiquer avec des patients

- Situations : consultation, lecture d'articles médicaux
- Approche : FOS / FOU

2. Guide touristique

- Besoins : parler avec des touristes, expliquer des lieux
- Situations : visite guidée, accueil
- Approche : FLP

3. Étudiant en droit

- Besoins : comprendre des textes juridiques, argumenter
- Situations : analyse de documents, plaidoirie
- Approche : FOS / FOU

Discussion

Question :
Pourquoi le FOS est-il considéré comme une approche plus précise ?

Réponse attendue :
Parce qu'il repose sur une analyse détaillée des besoins, et propose une formation adaptée à un domaine spécifique.

Synthèse de la séance

Les approches du français fonctionnel, du Français Langue Professionnelle (FLP) et du Français sur Objectif Spécifique (FOS) traduisent une évolution vers une prise en compte accrue des besoins des apprenants. Alors que le français fonctionnel met l'accent sur la communication dans des situations courantes, le FLP s'oriente vers les contextes professionnels. Le FOS, quant à lui, constitue une approche plus ciblée, fondée sur une analyse précise des besoins et des situations de communication propres à un domaine donné. Il permet ainsi de proposer des formations adaptées aux exigences académiques et professionnelles.

Cours et TD n°7 : Principes méthodologiques de l'enseignement des langues de spécialité

1. Cadre théorique : Parpette (2003) et Mangiante & Parpette (2004)

L'élaboration d'un cours en Français sur Objectif Spécifique (FOS) ou en Langues de Spécialité (LSP) ne relève pas de l'improvisation pédagogique. Elle s'appuie sur une démarche méthodologique rigoureuse, théorisée par C. Parpette (2003) et systématisée dans Mangiante & Parpette (2004).

« Le FOS se définit moins par un objet linguistique que par une démarche : celle qui conduit de l'analyse des besoins à la conception d'un dispositif de formation adapté. » (Mangiante & Parpette, 2004, p. 9)

2. Le processus en six étapes (Parpette, 2003)

Étape	Définition	Objectif opérationnel
1. La commande	Identification et clarification de la demande de formation formulée par un commanditaire (institution, entreprise, organisme)	Distinguer la *demande exprimée* (ce que le commanditaire formule) du *besoin réel* (ce que l'enquête révélera)
2. Analyse des besoins	Recensement des situations de communication cibles où les apprenants auront à utiliser la langue spécialisée	Formuler des hypothèses sur les savoir-faire langagiers professionnels à développer
3. Collecte des données	Investigation de terrain par outils variés (questionnaires, entretiens, observation, enregistrements)	Valider ou ajuster les hypothèses ; identifier les difficultés réelles des apprenants
4. Traitement des données	Organisation, tri et interprétation des informations recueillies	Établir une progression pédagogique cohérente et hiérarchiser les contenus prioritaires
5. Élaboration des activités	Conception de supports et de tâches pédagogiques adaptés au profil et au niveau des apprenants	Produire des activités authentiques, actionnelles et évaluables, alignées sur les objectifs
6. Mise en œuvre en classe	Animation du cours avec régulation formative et ajustements en temps réel	Assurer l'atteinte des objectifs par un accompagnement différencié et une évaluation critériée

3. Articulation avec l'approche générique de Bakhtine

La démarche de Parpette trouve un écho théorique dans la conception bakhtinienne du discours :

« Tout énoncé appartient à un genre discursif relativement stable, déterminé par la sphère d'activité dans laquelle il s'inscrit. » (Bakhtine, 1986)

Points de convergence :

Étape Parpette	Éclairage bakhtinien
Analyse des besoins	Identifier les genres discursifs cibles du domaine (rapport, ordre, article, protocole)
Collecte des données	Observer comment les énoncés spécialisés répondent à des discours antérieurs (dialogisme)
Traitement des données	Repérer les contraintes énonciatives récurrentes (style, destinataire, structure)
Élaboration des activités	Concevoir des tâches qui préparent l'apprenant à produire des énoncés conformes aux attentes génériques
Mise en œuvre	Accompagner l'apprenant dans l'appropriation progressive des codes du genre visé

4. Vigilances méthodologiques

- Ne pas confondre commande et besoin réel : le commanditaire peut exprimer une attente partielle (« plus de vocabulaire ») alors que l'analyse révèle un besoin différent (« difficultés de compréhension des implicites culturels »).
- Adapter la progression au profil des apprenants : un test de positionnement initial permet d'ajuster le rythme et le niveau des activités.
- Prévoir l'évaluation dès la conception : les critères de réussite doivent être partagés avec les apprenants et alignés sur les objectifs opérationnels.
- Assurer la transférabilité : les compétences développées doivent être réinvestissables dans des contextes spécialisés nouveaux, non seulement dans les situations strictement entraînées.

II. ACTIVITÉS D'APPLICATION : « Appliquer la démarche Parpette à un cas concret »

Consigne distribuée aux étudiants

Contexte professionnel : Une entreprise algérienne d'exportation vers la France souhaite former 12 commerciaux non francophones au « français des affaires internationales ».

Note de commande simplifiée : « Objectifs : présenter nos produits à des clients francophones, comprendre leurs demandes, négocier des conditions commerciales, rédiger des courriels professionnels. Contraintes : 40 heures sur 2 mois, en présentiel, niveau initial estimé A2/B1. »

Consigne de travail : En groupe, appliquez les 6 étapes de la démarche de Mangiante et Parpette (2003) :

1. Commande : Listez 3 questions à poser au commanditaire pour clarifier la demande.
2. Analyse des besoins : Identifiez 3 situations de communication cibles probables pour ce public.
3. Collecte des données : Proposez 2 outils d'enquête adaptés et justifiez leur pertinence.
4. Traitement des données : Esquissez une progression pédagogique en 4 modules thématiques.
5. Élaboration des activités : Décrivez une activité type pour travailler la négociation commerciale orale.
6. Mise en œuvre : Proposez un critère d'évaluation principal pour la tâche finale.

Grille de travail

Étape	Vos propositions	Justification / commentaire
1. Commande (3 questions)	Q1 : Q2 : Q3 :	
2. Analyse des besoins (3 situations cibles)	S1 : S2 : S3 :	
3. Collecte des données (2 outils)	Outil 1 : Justification : Outil 2 : Justification :	
4. Traitement des données (4 modules)	Module 1 : Module 2 : Module 3 : Module 4 :	
5. Élaboration des activités (1 activité de négociation)	Description : Objectif : Déroulement :	
6. Mise en œuvre (critère d'évaluation)	Critère principal : Indicateurs observables :	

Corrigé

Étape	Réponses attendues	Justification / commentaire
1. Commande	Q1 : Quels sont les produits précisément à présenter ? Q2 : Quels types de clients francophones (distributeurs, entreprises, particuliers) ? Q3 : Quels genres discursifs sont prioritaires : oral de vente, courriels, négociation, présentation formelle ?	Ces questions permettent de passer d'une demande vague (« français des affaires ») à des cibles pédagogiques opérationnelles
2. Analyse des besoins	S1 : Présentation orale d'un produit à un client potentiel S2 : Négociation des conditions commerciales (prix, délais, modalités) S3 : Rédaction de courriels professionnels (devis, relance, confirmation)	Ces situations correspondent aux tâches langagières récurrentes du métier de commercial à l'international
3. Collecte des données	Outil 1 : Entretien avec le responsable commercial pour identifier les difficultés récurrentes des équipes Outil 2 : Analyse de 5-10 courriels	L'entretien donne accès aux besoins perçus ; l'analyse de corpus objectivise les traits

Étape	Réponses attendues	Justification / commentaire
	professionnels existants (en anglais/arabe) pour repérer les structures discursives à transposer en français	linguistiques cibles sans alourdir l'enquête
4. Traitement des données	Module 1 : Lexique des affaires et formules de politesse professionnelles Module 2 : Structurer une présentation commerciale orale Module 3 : Négocier à l'oral : stratégies argumentatives et reformulation Module 4 : Rédiger des courriels professionnels conformes aux conventions françaises	Progression logique : du lexique de base vers les productions complexes ; articulation oral/écrit
5. Élaboration des activités	Activité : Jeu de rôle « négociation commerciale » Objectif : Pratiquer la reformulation, la concession et la conclusion d'accord Déroulement : 1) Distribution de fiches « vendeur » / « client » avec objectifs cachés ; 2) Préparation en binôme (10 min) ; 3) Simulation (5 min) ; 4) Feedback guidé par grille critériée	Approche actionnelle : tâche authentique, étayage progressif, évaluation formative intégrée
6. Mise en œuvre	Critère principal : Capacité à conclure une négociation de manière claire et mutuellement acceptable Indicateurs : reformulation des points d'accord, utilisation de formules de conclusion adaptées, registre professionnel maintenu	Critère centré sur la performance communicative réelle, pas seulement sur la correction linguistique

A retenir

« Concevoir un cours FOS, c'est accompagner l'apprenant vers l'autonomie communicative dans les genres discursifs de son domaine professionnel. »

- FOS = Démarche, pas contenu
- Besoin réel ≠ Demande exprimée
- Authentique ≠ Fabriqué
- Genre discursif = forme + destinataire + finalité

Cours et TD n°8 : Analyse de besoins en contexte professionnel et universitaire

1. Apports théoriques

L'analyse des besoins constitue une étape centrale dans la démarche du Français sur Objectif Spécifique (FOS). Elle permet d'identifier les attentes réelles des apprenants afin de concevoir une formation adaptée à leurs objectifs.

Selon Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, l'analyse des besoins représente le point de départ de toute ingénierie de formation en FOS. Elle vise à recueillir des informations précises sur les situations dans lesquelles les apprenants seront amenés à utiliser la langue.

Dans cette perspective, les auteurs soulignent que l'enseignement ne doit pas se limiter à une progression linguistique générale, mais doit être construit à partir de **situations de communication réelles**.

Par ailleurs, Louis Porcher met en évidence l'importance de prendre en compte le contexte d'apprentissage et les finalités sociales de la langue, en insistant sur le fait que la langue est avant tout un **outil d'action et d'interaction**.

2. Typologie des besoins

Les besoins linguistiques diffèrent selon les contextes :

2.1. Contexte professionnel

Les apprenants doivent :

- interagir dans des situations de travail
- comprendre et produire des documents professionnels
- mobiliser un lexique spécialisé

Cette approche rejoint la perspective actionnelle développée par Conseil de l'Europe, qui considère l'apprenant comme un **acteur social**.

2.2. Contexte universitaire

Les besoins concernent :

- la compréhension de cours et de textes scientifiques
- la production de travaux académiques
- la maîtrise des genres universitaires

Selon Mangiante et Parpette, ces besoins relèvent du **Français sur Objectif Universitaire (FOU)**, qui constitue une déclinaison spécifique du FOS.

3. Outils d'analyse des besoins

L'analyse des besoins repose sur des outils méthodologiques variés :

- **Le questionnaire**
- **L'entretien**
- **L'observation de terrain**
- **L'analyse de documents authentiques**

Ces outils permettent de recueillir des données sur :

- les pratiques langagières
- les situations de communication
- les difficultés rencontrées

4. Résultats de l'analyse

L'analyse des besoins permet de définir :

- les **objectifs pédagogiques**
- les **compétences à développer**
- les **contenus d'enseignement**

Elle constitue ainsi une étape indispensable dans la conception d'un programme de formation en langues de spécialité.

5. Activités (TD)

Activité 1 : Identification des besoins

Situation

Un étudiant en tourisme souhaite améliorer son français.

Consigne

Identifiez :

- ses besoins
- ses situations de communication
- ses compétences

Correction

✓ besoins : communiquer avec les touristes

✓ situations : accueil, visite guidée

✓ compétences : interaction orale

Activité 2 : Élaboration d'un outil d'analyse

Consigne

Rédigez 5 questions pour analyser les besoins.

Correction

(exemples)

- Dans quelles situations utilisez-vous le français ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous ?
- Quels documents utilisez-vous ?

6. Synthèse de la séance

L'analyse des besoins constitue le fondement de toute démarche en Français sur Objectif Spécifique. Comme le soulignent Mangiante et Parpette (2004), elle permet d'adapter l'enseignement aux situations réelles d'usage de la langue. En tenant compte des contextes professionnels et universitaires, elle contribue à définir des objectifs pertinents et à concevoir des formations efficaces, centrées sur l'apprenant et ses besoins réels.

Cours et TD n°9 : Études de cas de demandes de formation

1. Apports théoriques

Dans le cadre du **Français sur Objectif Spécifique (FOS)**, l'étude de cas constitue une étape essentielle permettant de simuler des situations réelles de demande de formation linguistique.

Selon Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, toute demande de formation doit être analysée à partir de plusieurs paramètres :

- **le contexte (institutionnel, professionnel, universitaire)**
- **le public cible**
- **les objectifs visés**
- **les situations de communication**
- **les contraintes (temps, niveau, moyens)**

L'étude de cas permet ainsi de développer chez les étudiants une compétence d'ingénierie pédagogique, en les amenant à :

- analyser une situation
- identifier des besoins
- proposer une réponse adaptée

Cette démarche s'inscrit dans une logique actionnelle, où l'apprenant est considéré comme un acteur capable de résoudre des problèmes concrets.

2. Activité 1 : Analyse d'une demande de formation

Cas proposé

Une entreprise de tourisme souhaite former ses employés en français afin d'améliorer la communication avec les clients étrangers.

Consigne

En groupe, identifiez :

- le public cible
- les besoins linguistiques
- les situations de communication et les contraintes possibles

Correction
Public cible :
Employés du secteur touristique
Besoins :
- accueillir les clients
- donner des informations
- répondre aux questions

Situations :
- réception
- visites guidées
- interaction avec les touristes

Contraintes :
- temps limité
- niveaux hétérogènes
- formation rapide

3. Activité 2 : Proposition d'une réponse pédagogique
Consigne : À partir du cas précédent, proposez :
- 2 objectifs pédagogiques
- 2 activités adaptées
- 1 type de support

Correction
Objectifs :
- savoir accueillir un client
- savoir expliquer un lieu touristique

Activités :
- jeu de rôle (accueil d'un touriste)
- simulation de visite guidée

Supports :
- brochures touristiques
- vidéos de visites

4. Activité 3 : Étude de cas comparative (approfondissement)
Consigne
Comparez deux demandes :
1. Formation pour des étudiants en médecine
2. Formation pour des employés d'hôtel

Identifiez les différences en termes de :
- besoins
- compétences
- types de discours

Correction

Critères	**Médecine**	**Hôtel**
Besoins	comprendre textes scientifiques	interaction avec clients

Critères	**Médecine**	**Hôtel**
Compétences	lecture, écriture	oral, interaction
Discours	Scientifique universitaire	professionnel

5. Synthèse de la séance

L'étude de cas constitue un outil essentiel dans l'enseignement du Français sur Objectif Spécifique. Elle permet de simuler des situations réelles de demande de formation et de développer des compétences d'analyse et de conception pédagogique. En identifiant les besoins, les objectifs et les contraintes, les apprenants sont capables de proposer des solutions adaptées à des contextes professionnels ou universitaires variés.

Cours et TD n°10 : Initiation à la conception de séquences pédagogiques contextualisées

Objectifs :

À l'issue de cette séance, les étudiants seront capables de :

1. Comprendre le concept de séquence pédagogique contextualisée et ses enjeux dans l'enseignement des langues de spécialité.
2. Maîtriser la structure en cinq phases d'une séquence FOS/LSP (mise en situation, découverte, conceptualisation, production guidée, tâche finale).
3. Appliquer les principes de conception de Mangiante et Parpette (authenticité, progressivité, évaluation intégrée) à un cas concret.
4. Concevoir une micro-séquence opérationnelle alignée sur des besoins professionnels identifiés.

1. Définition et enjeux d'une séquence pédagogique en LSP

Une séquence pédagogique contextualisée se définit comme un ensemble cohérent d'activités d'enseignement-apprentissage, organisé autour d'une tâche finale significative. Son objectif est de préparer les apprenants à mobiliser des ressources linguistiques spécialisées dans une situation professionnelle ou académique cible. Comme le soulignent Mangiante et Parpette (2004 : 67), la démarche FOS ne consiste pas simplement à enseigner une langue, mais à accompagner l'apprenant vers l'autonomie communicative dans les genres discursifs de son domaine.

Cette approche repose sur quatre caractéristiques fondamentales. Premièrement, la finalité actionnelle implique que la séquence vise une production ou une performance communicative contextualisée, ce qui conduit à concevoir des tâches simulant des situations professionnelles réelles.

Deuxièmement, la progressivité exige que les activités s'enchaînent selon une logique d'étayage, allant du plus guidé au plus autonome, en structurant la séquence en phases distinctes mais articulées.

Troisièmement, l'authenticité requiert que les supports et les tâches s'inspirent de situations réelles du domaine cible, en utilisant des documents produits dans le contexte professionnel plutôt que fabriqués pour la classe.

Enfin, l'évaluation intégrée suppose que les critères de réussite soient explicités dès le départ et mobilisés tout au long de la séquence, en partageant les grilles d'évaluation avec les apprenants pour évaluer la performance communicative au-delà de la seule correction linguistique.

2. Structure type d'une séquence en LSP : le modèle en 5 phases

La conception d'une séquence pédagogique en LSP suit généralement une progression en cinq phases complémentaires.

La phase de mise en situation et d'activation vise à éveiller l'intérêt des apprenants, à activer leurs connaissances antérieures et à présenter la tâche finale. Par exemple, dans le domaine de l'ingénierie, cette phase peut prendre la forme de l'analyse d'un extrait de rapport technique authentique, suivie d'un brainstorming sur la fonction et les attendus d'un rapport de projet.

La phase de découverte et d'observation guidée expose les apprenants à des documents authentiques et les guide dans le repérage des traits linguistiques cibles. L'enseignant peut proposer une analyse contrastive de deux introductions de rapport pour faire identifier les marqueurs d'objectivation, les connecteurs logiques et les spécificités du registre technique.

La phase de conceptualisation et de systématisation permet de formaliser les règles ou stratégies repérées et d'entraîner leur application dans des exercices contrôlés. Cette étape peut s'appuyer sur une fiche-mémo thématique, par exemple « Dire l'objectivité en contexte technique », accompagnée d'exercices de reformulation visant à transformer des phrases courantes en formulations techniques impersonnelles.

La phase de production guidée et d'entraînement offre aux apprenants l'opportunité de mobiliser les ressources travaillées dans une tâche semi-authentique, avec un étayage pédagogique adapté. Une activité typique pourrait consister en la rédaction collaborative d'une section « Méthodologie » de rapport, accompagnée d'une grille d'auto-évaluation et d'un feedback pair-à-pair.

Enfin, **la phase d'évaluation** permet de mesurer la capacité des apprenants à transférer les acquis dans une situation nouvelle mais contextualisée. Il peut s'agir d'une simulation où l'apprenant rédige une note de synthèse technique à partir de documents fournis, avec une évaluation critériée portant sur la clarté, la précision et l'adaptation au destinataire.

3. Principes de conception à retenir

La conception d'une séquence en LSP s'appuie sur cinq principes directeurs issus des travaux de Mangiante et Parpette (2004). Il convient d'abord de partir des **besoins réels identifiés lors de l'analyse des besoins**, afin que la tâche finale corresponde à une situation de communication authentique. Il est ensuite essentiel de **privilégier l'authenticité des supports**, en utilisant des documents produits dans le contexte professionnel cible pour garantir l'exposition aux contraintes génériques réelles.

Le troisième principe consiste à **articuler langue générale et ressources spécialisées**, en montrant comment les structures courantes s'adaptent aux contextes spécialisés et en évitant l'isolement lexical artificiel. Le quatrième principe recommande **d'intégrer l'évaluation dès la conception**, en définissant des critères de réussite explicites, partagés avec les apprenants et alignés sur les objectifs professionnels. Enfin, le cinquième principe invite à prévoir **la transférabilité des compétences**, afin que les apprentissages soient réinvestissables dans d'autres contextes spécialisés, au-delà des situations strictement entraînées.

L'analyse des besoins constitue le cœur méthodologique de la démarche FOS. Elle ne se réduit pas à un questionnaire, mais représente une enquête multidimensionnelle visant à :

Dimension	Questions centrales	Outils privilégiés
Situations de communication	Qui parle à qui ? Dans quel contexte ? Avec quel objectif ?	Observation in situ, entretiens avec experts du domaine
Tâches langagières	Quelles activités de compréhension, production, interaction sont requises ?	Analyse de tâches professionnelles, étude de corpus documentaires
Profil des apprenants	Quel niveau linguistique ? Quel background disciplinaire ? Quels projets ?	Questionnaires, tests de positionnement, entretiens individuels
Contraintes institutionnelles	Quelle durée ? Quels moyens ? Quelles modalités d'évaluation ?	Échanges avec le commanditaire, analyse du cahier des charges

Typologie des besoins (Mangiante & Parpette, 2004, p. 31)

Type de besoin	Définition	Exemple concret	Implication pédagogique
Besoins exprimés	Ce que les acteurs déclarent vouloir ou attendre	« Les commerciaux veulent plus de vocabulaire des affaires »	Point de départ de l'enquête, mais nécessite validation
Besoins analysés	Ce que l'expert identifie après enquête et croisement des données	« La difficulté principale est la compréhension des implicites culturels dans la négociation »	Base réelle pour la conception pédagogique
Besoins objectifs	Ce qui est requis par la situation professionnelle cible	« Un commercial doit savoir rédiger un courriel de relance conforme aux conventions françaises »	Référence normative pour l'évaluation

Du besoin à l'activité : principes de conception

A. L'authenticité des supports (Bakhtine)

« Le genre détermine non seulement la forme de l'énoncé, mais aussi son contenu et son orientation vers un destinataire. » (Bakhtine, 1986)

- Les documents utilisés en classe doivent être produits dans le contexte professionnel réel, non fabriqués pour l'enseignement.

- Cette authenticité expose l'apprenant aux contraintes génériques réelles (style, structure, destinataire).

B. L'approche actionnelle

- Les activités doivent préparer l'apprenant à réaliser des tâches significatives dans son domaine.
- La tâche finale doit être évaluable selon des critères professionnels, pas seulement linguistiques.

C. La progressivité pédagogique

Phase	Objectif	Exemple (domaine : commerce)
Découverte	Exposer aux documents authentiques ; guider le repérage	Analyse d'un courriel professionnel type : repérage des formules d'ouverture/fermeture
Conceptualisation	Formaliser les règles ou stratégies repérées	Fiche-mémo « Les 5 formules de politesse pour conclure un courriel professionnel »
Entraînement guidé	Appliquer dans des exercices contrôlés, avec étayage	Rédaction collaborative d'un courriel type, avec grille d'auto-évaluation
Production autonome	Mobiliser les acquis dans une tâche finale contextualisée	Simulation : rédiger un courriel de relance pour un cas client fictif ; évaluation critériée

Articulation avec l'approche générique bakhtinienne

Principe de conception	Éclairage bakhtinien
Authenticité des supports	Les genres existent dans l'usage réel ; l'apprenant doit être exposé à leurs formes authentiques
Tâches contextualisées	Tout énoncé est adressé à un destinataire ; la tâche doit simuler cette relation énonciative réelle
Progressivité	L'appropriation d'un genre est un processus : du repérage à la production autonome
Évaluation critériée	Le genre impose des normes ; l'évaluation doit mesurer la conformité à ces normes, pas seulement la correction linguistique

ACTIVITÉS : « Concevoir une activité à partir d'un besoin identifié »

Contexte : Lors de l'analyse des besoins pour une formation « Français pour ingénieurs en mobilité internationale », vous avez identifié le besoin suivant : *« Les apprenants éprouvent des difficultés à présenter oralement un projet technique à un public non-spécialiste (clients, financeurs, partenaires). »*

Consigne de travail : En binômes, concevez une activité pédagogique pour répondre à ce besoin, en respectant les principes suivants :

1. Authenticité : Décrivez un support authentique que vous exploiteriez (type de document, source, pertinence).
2. Approche actionnelle : Définissez la tâche finale que l'activité prépare (quoi, pour qui, dans quel but).
3. Progressivité : Esquissez le déroulement en 3 phases (découverte → conceptualisation → production).
4. Évaluation : Proposez 2 critères d'évaluation alignés sur les attentes génériques du domaine.
5. Perspective bakhtinienne : Explicitez comment l'activité prend en compte le destinataire et le dialogisme du genre « présentation technique ».

Grille de conception fournie aux étudiants

Composante	Vos propositions	Justification / commentaire
1. Support authentique	Type de document : Source : Pertinence :	
2. Tâche finale	Quoi : Pour qui : Dans quel but :	
3. Déroulement en 3 phases	Phase 1 (Découverte) : Phase 2 (Conceptualisation) : Phase 3 (Production) :	
4. Critères d'évaluation	Critère 1 : Indicateurs : Critère 2 : Indicateurs :	
5. Perspective bakhtinienne	Destinataire : Dialogisme :	

CORRIGÉ TYPE

Composante	Réponses attendues	Justification / commentaire
1. Support authentique	Type : Vidéo d'une présentation technique type « pitch projet » (ex. : concours de start-up, soutenance de projet ingénieur) Source : Chaîne YouTube professionnelle, site d'école d'ingénieurs Pertinence : Expose l'apprenant aux stratégies de vulgarisation, au registre adapté, à la structure attendue	L'authenticité garantit l'exposition aux contraintes génériques réelles ; la vidéo permet une observation guidée des stratégies orales
2. Tâche finale	Quoi : Présenter oralement un projet technique en 5 minutes Pour qui : Un public de non-spécialistes (clients, financeurs) Dans quel but : Obtenir l'adhésion, expliquer les bénéfices, répondre aux questions	La tâche simule une situation professionnelle réelle ; elle est évaluable et transférable
3. Déroulement en 3 phases	Phase 1 : Visionnage guidé de la vidéo ; repérage des stratégies de simplification (métaphores, exemples, schémas) Phase 2 : Fiche-mémo « Dire autrement » : reformuler un concept technique pour un non-spécialiste ; exercices de paraphrase Phase 3 : Préparation et présentation en binôme d'un mini-pitch sur un sujet simple ; feedback pair-à-pair	Progression logique : de l'observation à la conceptualisation, puis à la production guidée avant l'autonomie
4. Critères d'évaluation	Critère 1 : Clarté du message pour un non-spécialiste Indicateurs : reformulations pertinentes, exemples concrets, absence de jargon non expliqué Critère 2 : Structure et adaptation au destinataire Indicateurs : introduction accrocheuse, plan explicite, conclusion orientée « bénéfices »	Critères centrés sur la performance communicative spécialisée, pas seulement sur la correction linguistique

Composante	Réponses attendues	Justification / commentaire
5. Perspective bakhtinienne	Destinataire : L'activité oblige l'apprenant à adapter son registre et ses stratégies explicatives selon qu'il s'adresse à des pairs experts ou à un public profane Dialogisme : La présentation technique répond à des attentes anticipées du destinataire (questions, objections) ; l'activité intègre un temps de « questions-réponses » simulées	Le genre « présentation technique » impose des contraintes énonciatives spécifiques ; l'activité prépare l'apprenant à y répondre de manière adaptée

APPLICATION : Concevoir une micro-séquence contextualisée

Consigne distribuée aux étudiants

Contexte professionnel : Vous devez concevoir une micro-séquence pédagogique (1 séance de 1h30) pour un public d'étudiants étrangers admis en master de santé publique, qui devront présenter oralement les résultats d'une enquête épidémiologique à un public non-spécialiste (élus, associations, grand public).

Consigne de travail : En binômes, concevez une micro-séquence comprenant

1. Un objectif opérationnel SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini).
2. La structure en 5 phases (avec 1-2 activités clés par phase).
3. Un support authentique à exploiter (décrire le document : type, source, pertinence).
4. Un critère d'évaluation principal pour la tâche finale, aligné sur les attentes génériques du domaine.
5. Une attention explicite à un aspect générique bakhtinien (style, destinataire, dialogisme ou structure compositionnelle).

Grille de conception fournie aux étudiants

1. Objectif SMART : *(Rédigez votre objectif en respectant les critères Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel)*

2. Structure en 5 phases :

- Phase 1 (Mise en situation) :
- Phase 2 (Découverte) :
- Phase 3 (Conceptualisation) :
- Phase 4 (Production guidée) :
- Phase 5 (Tâche finale) :

3. Support authentique :

- Type de document :
- Source :
- Pertinence pédagogique :

4. Critère d'évaluation :

- Critère principal :
- Indicateurs observable

CORRIGÉ TYPE

1. Objectif SMART attendu : « À l'issue de la séance, l'apprenant sera capable de reformuler des données épidémiologiques chiffrées en messages clairs et accessibles pour un public non-spécialiste, en utilisant au moins deux stratégies de vulgarisation (analogie, exemple concret, définition simplifiée), lors d'une présentation orale de 3 minutes. »

Cet objectif est Spécifique (vulgarisation de données), Mesurable (2 stratégies, 3 minutes), Atteignable (niveau B2), Réaliste (tâche professionnelle réelle) et Temporellement défini (à l'issue de la séance).

2. Structure en 5 phases attendue :

La Phase 1 (Mise en situation) peut prendre la forme du visionnage d'une conférence TED-Med sur un sujet de santé, avec repérage des stratégies de simplification.

La Phase 2 (Découverte) propose une analyse contrastive d'un abstract scientifique et de sa version grand public, via un tableau comparatif des registres.

La Phase 3 (Conceptualisation) s'appuie sur une fiche-mémo « Dire autrement » présentant métaphores, exemples concrets et schémas, accompagnée d'exercices de reformulation guidée.

La Phase 4 (Production guidée) organise une reformulation en binôme d'un paragraphe technique, avec feedback pair-à-pair utilisant une grille « compréhensibilité ».

La Phase 5 (Tâche finale) consiste en une présentation orale de 3 minutes sur un sujet simple, évaluée par les pairs via une grille critériée. Cette progression assure un enchaînement logique de l'observation à la conceptualisation, puis à la production guidée avant l'autonomie.

3. Support authentique attendu : Un abstract d'article de santé publique accompagné de sa version vulgarisée sur un site institutionnel (par exemple Santé Publique France) constitue un support pertinent. Ce type de document expose l'apprenant aux stratégies réelles de vulgarisation et permet l'analyse contrastive des registres. L'authenticité garantit ainsi l'exposition aux contraintes génériques réelles, tandis que le contraste facilite la conceptualisation des écarts de registre.

4. Critère d'évaluation attendu : Le critère principal retenu est la clarté du message pour un non-spécialiste. Les indicateurs observables incluent : la pertinence des reformulations, l'usage d'exemples concrets, l'absence de jargon non expliqué, et le respect d'une structure explicite (introduction/développement/conclusion). Ce critère est centré sur la performance communicative spécialisée, pas seulement sur la correction linguistique, et s'aligne sur l'objectif de vulgarisation.

SYNTHÈSE

Une séquence contextualisée vise à préparer l'apprenant à produire un énoncé conforme aux attentes génériques de son domaine professionnel, à travers une tâche finale significative et évaluée. Elle suit une structure en cinq phases progressives : la mise en situation active les connaissances et présente la tâche finale ; la découverte guidée expose aux documents authentiques et fait repérer les traits cibles ; la conceptualisation formalise les règles et stratégies, avec entraînement contrôlé ; la production guidée permet de mobiliser les acquis dans une tâche semi-authentique avec étayage ; la tâche finale évalue le transfert dans une situation nouvelle mais contextualisée.

L'évaluation doit ainsi mesurer la conformité aux normes génériques, au-delà de la seule correction linguistique. Les principes de conception de Mangiante et Parpette (2004) guident cette démarche : partir des besoins réels identifiés par l'enquête ; privilégier l'authenticité des supports ; articuler langue générale et ressources spécialisées ; intégrer l'évaluation dès la conception avec des critères explicites ; viser la transférabilité des compétences.

Une séquence bien conçue ne transmet pas seulement des formes linguistiques : elle accompagne l'apprenant vers l'autonomie énonciative dans les genres de son domaine professionnel.

Cours et TD n°11 : Spécificités des langues de spécialités

Objectifs du cours :

À l'issue de cette séance, les étudiants seront capables de :

- identifier les spécificités linguistiques des langues de spécialité
- analyser leurs dimensions lexicales, sémantiques et syntaxiques
- interpréter un discours spécialisé

1. Apports théoriques

Les langues de spécialité ne constituent pas un système linguistique clos, distinct de la langue générale. Conformément à la conception intégrative de Cabré (1998) et aux principes méthodologiques de Mangiante et Parpette (2004), elles représentent un sous-ensemble fonctionnel de la langue, dont les ressources sont sélectionnées et organisées en fonction de besoins communicationnels situés dans un domaine professionnel ou académique précis.

Les spécificités des langues de spécialité s'observent à plusieurs niveaux d'analyse linguistique : lexical, sémantique, syntaxique et discursif. Ces traits distinctifs ne visent pas à créer une langue « autre », mais à adapter la langue générale aux contraintes énonciatives d'un genre discursif donné, au sens bakhtinien du terme.

1.1. Spécificités linguistiques générales

Elles regroupent l'ensemble des caractéristiques propres au discours spécialisé :

- précision et clarté
- objectivité
- structuration logique
- absence d'ambiguïté

Ces caractéristiques répondent à un besoin de communication efficace et rigoureuse.

1.2. Spécificités lexicales

Le lexique constitue le niveau le plus visible de spécialisation linguistique. Il se caractérise d'abord par la présence d'une **terminologie stabilisée**, c'est-à-dire d'un ensemble de termes définis conceptuellement et tendant vers l'univocité relative dans un domaine donné. En droit, par exemple, des termes comme *usufruit*, *nantissement* ou *clause résolutoire* désignent des concepts juridiques précis, distincts de leurs emplois courants. En médecine, *tachycardie*, *hémostase* ou *iatrogène* renvoient à des réalités cliniques stabilisées par la communauté médicale internationale.

Les langues de spécialité développent également des **néologismes et formations savantes**, souvent par dérivation gréco-latine ou emprunts contrôlés. En informatique, des termes comme *interopérabilité*, *cybersécurité* ou *téléchargement* illustrent cette créativité lexicale au service de la précision conceptuelle. En écologie, *biodiversité*, *anthropocène* ou *écosystème* témoignent de la capacité de la langue à nommer des réalités nouvelles.

Un autre trait lexical remarquable concerne l'usage des **sigles et acronymes disciplinaires**. En santé, *AVC*, *IRM* ou *ECG* ; en droit, *RGPD*, *QPC* ou *CAD* ; en ingénierie, *CAO*, *API* ou *HTTP*. Ces formes abrégées assurent une économie linguistique précieuse en contexte professionnel, mais supposent une initiation préalable pour en maîtriser le sens.

Enfin, les langues de spécialité illustrent le phénomène de **polysémie contrôlée** : un même signe peut avoir des sens différents selon le domaine, mais le contexte spécialisé stabilise l'interprétation attendue. Le terme *cellule*, par exemple, désigne une unité structurelle en biologie, une unité organisationnelle en droit pénitentiaire, et un lieu de détention dans le langage courant. C'est le genre discursif et le contexte d'énonciation qui déterminent l'interprétation pertinente.

1.3. Spécificités sémantiques

Au niveau sémantique, les langues de spécialité se distinguent par leur tendance à l'univocité relative. Contrairement au mot courant, souvent polysémique et connotatif, le terme spécialisé vise à désigner un concept précis dans un domaine donné, réduisant ainsi l'ambiguïté interprétative. En droit, le terme contrat possède une définition juridique stricte (consentement, capacité, objet, cause), distincte de l'usage courant (« contrat moral », « passer un contrat »). Cette univocité n'est cependant jamais absolue : elle est relative au domaine et peut évoluer avec les pratiques disciplinaires.

La définition conceptuelle constitue un autre marqueur sémantique essentiel. Le sens du terme est explicité par une définition normative, généralement structurée selon le modèle « genre prochain + différence spécifique ». Par exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé définit l'hypertension artérielle comme « une élévation anormale et persistante de la pression du sang dans les artères ». Cette formulation délimite le concept tout en l'inscrivant dans un réseau terminologique plus large.

Enfin, les termes spécialisés s'insèrent dans un réseau conceptuel structuré, où les unités entretiennent des relations logiques et sémantiques : hiérarchie (hyperonymie/hyponymie), méronymie (relation tout/partie), synonymie technique ou opposition spécialisée. En didactique des langues, par exemple, le terme approche englobe des hyponymes comme méthode ou technique ; les concepts acquisition et apprentissage s'opposent selon la théorie de référence. Ce réseau assure la cohérence discursive du domaine et facilite le dialogisme entre pairs.

4. Spécificités syntaxiques : objectivation, densité et structuration logique

Au niveau morphosyntaxique, les langues de spécialité privilégient des structures favorisant l'objectivation, la densité informationnelle et la rigueur argumentative. La nominalisation constitue un procédé fréquent : transformer un verbe ou un adjectif en nom permet de condenser l'information et de focaliser l'attention sur le processus plutôt que sur l'agent. Par exemple, « la mise en évidence

de corrélations significatives » remplace une formulation plus personnelle comme « nous avons montré qu'il existe des corrélations ».

La voix passive et les tournures impersonnelles participent de la même logique d'effacement de l'agent au profit du constat ou de la norme. En contexte scientifique, « il a été observé que » ou « les données ont été analysées » universalisent le résultat ; en contexte militaire ou juridique, « il est ordonné de » ou « il convient de » dépersonnalisent l'injonction au profit de l'institution.

Le présent de vérité générale constitue un autre trait syntaxique caractéristique : il permet d'énoncer des lois, des constantes ou des résultats validés comme intemporels. « L'eau bout à 100°C », « le contrat lie les parties », « l'apprenant construit ses savoirs » : ces énoncés ne décrivent pas un fait ponctuel, mais une régularité disciplinaire.

Enfin, la subordination logique dense structure le raisonnement spécialisé par l'usage de connecteurs causaux, consécutifs, concessifs ou conditionnels. Des expressions comme « étant donné que », « par conséquent », « bien que » ou « dans la mesure où » organisent l'argumentation et guident l'interprétation du destinataire.

5. Articulation avec l'approche générique de Bakhtine

L'analyse des spécificités linguistiques des langues de spécialité gagne à être éclairée par la conception bakhtinienne du genre discursif. Bakhtine (1986) définit le genre comme une forme relativement stable d'énoncé, caractérisée par un contenu thématique, un style et une structure compositionnelle. Cette perspective permet de comprendre que les traits lexicaux, sémantiques et syntaxiques décrits précédemment ne sont pas des propriétés isolées, mais des ressources mobilisées au service d'un genre discursif donné.

Le style, par exemple, n'est pas une simple question de registre : il répond aux attentes énonciatives du destinataire professionnel. Un rapport technique exige un ton objectif et impersonnel ; un ordre militaire privilégie l'injonction concise ; un article

scientifique valorise l'argumentation fondée sur des preuves. De même, la structure compositionnelle varie selon le genre : IMRaD pour un article scientifique, Situation-Mission-Exécution pour un ordre opérationnel, faits-droit-dispositif pour un jugement.

Enfin, le dialogisme bakhtinien rappelle que tout énoncé spécialisé répond à des discours antérieurs du domaine : citations, références normatives, état de l'art, jurisprudence. Enseigner les spécificités des langues de spécialité, c'est donc accompagner l'apprenant non seulement vers la maîtrise de formes linguistiques, mais aussi vers l'appropriation des contraintes énonciatives et dialogiques des genres de son domaine.

2. Analyse guidée de textes spécialisés

Activité 1

Questions d'analyse pour les étudiants

1. Relevez 10 termes techniques médicaux et expliquez leur sens précis.
2. Identifiez tous les sigles présents dans le document et donnez leur signification complète.
3. Relevez 5 exemples de nominalisation et reformulez-les sous forme verbale.
4. Trouvez 3 exemples de voix passive et expliquez leur fonction discursive.
5. Analysez la différence de registre entre les paroles du patient et le compte-rendu médical.
6. Identifiez la structure compositionnelle du document et expliquez sa logique.
7. Montrez comment le document illustre le dialogisme bakhtinien (références à quelles normes ? quels discours antérieurs ?).
8. Quel est le destinataire principal de chaque section du document ?
9. Relevez les marqueurs d'objectivité dans le compte-rendu.
10. Comment le médecin adapte-t-il son langage selon qu'il s'adresse au patient ou rédige le compte-rendu ?

Supports

FICHE DE CONSULTATION CARDIOLOGIQUE

Date : 15 mars 2024

Service : Cardiologie - CHU Universitaire

Médecin consultant : Dr Martin, cardiologue

Patient : M. Bernard D., 62 ans

Motif de consultation : Douleurs thoraciques et essoufflement à l'effort

I. ANAMNÈSE (INTERROGATOIRE)

Médecin : Bonjour Monsieur D. Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui ?

Patient : Bonjour Docteur. Ben voilà, depuis quelques semaines, j'ai des douleurs dans la poitrine quand je monte les escaliers ou quand je marche vite. Ça me serre, vous voyez ? Et puis je suis essoufflé, alors qu'avant, je pouvais faire des efforts sans problème.

Médecin : Pouvez-vous me décrire cette douleur plus précisément ? Où se situe-t-elle exactement ?

Patient : Elle est là, au milieu de la poitrine, comme si on me serrait avec un étau. Parfois, ça irradie vers le bras gauche, et même dans la mâchoire. Ça dure quelques minutes, puis ça passe quand je m'arrête.

Médecin : Avez-vous d'autres symptômes associés ? Des palpitations, des vertiges, des nausées ?

Patient : Des palpitations, oui, parfois. Et une fois, j'ai eu la tête qui tournait. Mais pas de nausées.

Médecin : Quels sont vos antécédents médicaux ?

Patient : Ben, j'ai de l'hypertension depuis dix ans. Je prends du Coversyl. Je suis aussi un peu diabétique, paraît-il. Et puis je fume... environ un paquet par jour depuis quarante ans.

Médecin : Avez-vous des antécédents familiaux de maladies cardiaques ?

Patient : Mon père est décédé d'un infarctus à 65 ans.

II. EXAMEN CLINIQUE

Constantes vitales :

- Pression artérielle : 150/95 mmHg (HTA non contrôlée)

- Fréquence cardiaque : 88 bpm, rythme régulier
- Fréquence respiratoire : 18 cycles/min
- Saturation en O_2 : 96% en air ambiant
- Température : 36,8°C
- Poids : 82 kg / Taille : 1,72 m → IMC : 27,7 kg/m² (surpoids)

Examen cardiovasculaire :

- Auscultation cardiaque : Bruits du cœur réguliers, souffle systolique grade 2/6 au foyer aortique
- Pouls périphériques : Présents et symétriques, pouls pédieux faiblement perçus
- Absence de signes d'insuffisance cardiaque droite (pas d'œdèmes des membres inférieurs, pas de turgescence jugulaire)

Examen pulmonaire :

- Auscultation : Murmure vésiculaire présent bilatéralement, quelques sibilances discrètes (tabagisme chronique)

Examen abdominal :

- Souple, indolore, pas d'hépatomégalie ni de masse palpable

III. RÉSULTATS DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Électrocardiogramme (ECG) de repos :

- Rythme sinusal régulier à 88 bpm
- Axe normal
- Ondes T aplaties en V5-V6
- Pas de troubles de la conduction
- Pas de signes d'ischémie aiguë

Échocardiographie transthoracique :

- Fonction systolique du ventricule gauche conservée (FEVG estimée à 55-60%)
- Hypertrophie ventriculaire gauche concentrique modérée (épaisseur septale : 12 mm)
- Fonction diastolique de grade I (troubles de la relaxation)
- Valves aortique et mitrale normales
- Pas d'épanchement péricardique

Bilan biologique :

- Troponine ultrasensible : 8 ng/L (N < 14 ng/L) → normale
- NT-proBNP : 145 pg/mL (N < 125 pg/mL) → légèrement élevé
- Cholestérol total : 2,45 g/L (N < 2,00 g/L) → hypercholestérolémie
- LDL-cholestérol : 1,65 g/L (N < 1,60 g/L) → légèrement élevé
- HDL-cholestérol : 0,42 g/L (N > 0,40 g/L) → normal
- Triglycérides : 1,90 g/L (N < 1,50 g/L) → élevés
- Glycémie à jeun : 1,18 g/L (N < 1,10 g/L) → hyperglycémie modérée
- HbA1c : 6,8% (N < 5,7%) → diabète déséquilibré
- Créatininémie : 11 mg/L → DFG estimé à 68 mL/min/1,73m² (insuffisance rénale modérée)

Épreuve d'effort (test de marche) :

- Limitation fonctionnelle à 6 METS
- Apparition de douleurs thoraciques typiques au 3ème palier (100 Watts)
- Sous-décalage du segment ST de 1,5 mm en V4-V6
- Test considéré comme positif pour ischémie myocardique

IV. SYNTHÈSE DIAGNOSTIQUE

Diagnostics retenus :

1. Syndrome coronarien chronique stable (angor d'effort typique classe II de la CCS)
 - Confirmé par l'épreuve d'effort positive
 - Facteurs de risque cardiovasculaire multiples : tabagisme actif (40 PA), HTA, dyslipidémie, diabète de type 2, antécédents familiaux
2. Hypertension artérielle essentielle non contrôlée sous monothérapie
3. Diabète sucré de type 2 déséquilibré
4. Dyslipidémie mixte (hypercholestérolémie + hypertriglycéridémie)
5. Insuffisance rénale chronique stade 3a (DFG 60-89 mL/min)

Facteurs de risque cardiovasculaire :

- Âge > 50 ans (homme)
- Tabagisme actif (40 paquets-années)

- HTA
- Dyslipidémie
- Diabète de type 2
- Antécédents familiaux de maladie coronarienne précoce
- Surpoids (IMC 27,7)

→ Risque cardiovasculaire global : ÉLEVÉ

V. PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE

Traitement médicamenteux instauré :

1. Anti-angineux :
 - Bêta-bloquant : Bisoprolol 5 mg, 1 comprimé le matin (titration progressive)
 - Dérivés nitrés à la demande : Trinitrine spray sublingual en cas de crise angineuse
2. Antiagrégant plaquettaire :
 - Aspirine cardioprotectrice 75 mg, 1 comprimé par jour
3. Hypocholestérolémiant :
 - Statine forte intensité : Atorvastatine 40 mg, 1 comprimé le soir
4. Antihypertenseur :
 - Maintien du Coversyl (périndopril) 5 mg
 - Ajout d'un inhibiteur calcique : Amlodipine 5 mg, 1 comprimé par jour
5. Antidiabétique :
 - Metformine 850 mg, 1 comprimé matin et soir (adaptation posologique selon DFG)

Mesures hygiéno-diététiques prescrites :

1. Sevrage tabagique impératif → orientation vers tabacologue + substitution nicotinique proposée
2. Régime alimentaire : régime méditerranéen pauvre en graisses saturées et en sel (< 6 g/jour)
3. Activité physique adaptée : marche 30 minutes par jour, 5 jours/semaine (après stabilisation)

4. Perte de poids : objectif IMC < 25 kg/m²
5. Éducation thérapeutique : programme ETP "Vivre avec une maladie coronarienne"

Examens complémentaires programmés :

- Coronarographie indiquée dans les 3 mois pour évaluation anatomique des lésions coronaires et discussion d'une éventuelle revascularisation (angioplastie ou pontage)
- Échographie Doppler des artères des membres inférieurs (dépistage artériopathie oblitérante)
- Consultation diététique
- Consultation tabacologie

Surveillance :

- Consultation de contrôle dans 1 mois avec :
 - Évaluation de la tolérance du traitement
 - Contrôle de la pression artérielle
 - Bilan biologique (fonction rénale, enzymes hépatiques, CPK)
- ECG de contrôle à 3 mois
- Échocardiographie de contrôle dans 6 mois

Pronostic :

Le pronostic dépendra de l'observance thérapeutique, du sevrage tabagique et du contrôle optimal des facteurs de risque cardiovasculaire. Une revascularisation pourra être discutée après la coronarographie.

VI. COMPTE-RENDU POUR LE MÉDECIN TRAITANT

Objet : Prise en charge de M. Bernard D. pour syndrome coronarien chronique

Cher confrère,

J'ai vu ce jour M. Bernard D., 62 ans, adressé pour douleurs thoraciques d'effort évoluant depuis plusieurs semaines.

L'interrogatoire retrouve un tableau d'angor d'effort typique classe II CCS, survenant à la marche rapide et à la montée des escaliers, cédant à l'arrêt de l'effort. Les facteurs

de risque cardiovasculaire sont multiples : tabagisme actif (40 PA), HTA connue sous Coversyl, dyslipidémie, diabète de type 2, antécédents familiaux.

L'examen clinique objective une HTA non contrôlée (150/95 mmHg) et un surpoids (IMC 27,7). L'ECG de repos est peu contributif. L'échocardiographie montre une FEVG conservée (55-60%) avec une hypertrophie ventriculaire gauche. Le bilan biologique révèle un déséquilibre du diabète (HbA1c 6,8%) et une dyslipidémie mixte.

L'épreuve d'effort est franchement positive, confirmant le diagnostic de syndrome coronarien chronique avec ischémie myocardique objectivée.

Conduite à tenir :

- Instauration d'un traitement anti-angineux (bêta-bloquant), antiagrégant (aspirine), et hypocholestérolémiant (statine forte intensité)
- Optimisation du traitement antihypertenseur (bithérapie)
- Mesures hygiéno-diététiques strictes avec accent sur le sevrage tabagique
- Coronarographie programmée dans les 3 mois pour évaluation anatomique et discussion de revascularisation

Je vous remercie de bien vouloir assurer le suivi de ce patient et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Dr Martin

Cardiologue

CHU Universitaire

GUIDE D'ANALYSE POUR LES ÉTUDIANTS

1. Spécificités lexicales

- Termes techniques médicaux : *angor, ischémie, tachycardie, hypertrophie ventriculaire*
- Sigles et acronymes : *ECG, FEVG, HTA, IMC, DFG, LDL, HDL, CCS, ETP*
- Abréviations : *bpm (battements par minute), mmHg (millimètres de mercure), mg, kg*
- Noms de médicaments : *Bisoprolol, Atorvastatine, Metformine, Amlodipine*

2. Spécificités sémantiques

- Univocité des termes : *FEVG* = Fraction d'Éjection du Ventricule Gauche (sens unique en cardiologie)
- Définitions normées : les valeurs de référence sont précisées (N < ...)
- Réseau terminologique : *HTA → risque cardiovasculaire → syndrome coronarien → angor*

3. Spécificités syntaxiques

- Nominalisations : *"apparition de douleurs"*, *"évaluation anatomique"*, *"discussion d'une revascularisation"*
- Voix passive : *"est indiquée"*, *"est considéré comme positif"*, *"sera discutée"*
- Tournures impersonnelles : *"il est noté"*, *"il convient de"*
- Présent de vérité générale : *"le tabagisme augmente le risque"*
- Phrases complexes avec subordination logique
- Effacement du sujet : objectivation du discours médical

4. Spécificités discursives et génériques (Bakhtine)

- Structure compositionnelle codifiée : Anamnèse → Examen → Résultats → Diagnostic → Traitement
- Style objectif et impersonnel : absence de "je", prédominance du "il" impersonnel
- Destinataire double :
 - Le médecin traitant (compte-rendu final)
 - L'équipe soignante (dossier médical)
- Dialogisme : références aux normes médicales, aux classifications internationales (CCS), aux recommandations de bonnes pratiques
- Intertextualité : citations de valeurs normales, références aux protocoles thérapeutiques

5. Registres de langue

- Registre technique dans les sections médicales
- Registre courant dans les transcriptions de l'oral (patient)

Le médecin adapte son registre selon l'interlocuteur

Activité 2 : Production

Consigne

Transformez une phrase de langue générale en langue spécialisée.

Exemple :

- Il a mal au cœur → ……

Il présente une douleur thoracique.

5. Synthèse de la séance

Les langues de spécialité ne constituent pas un système linguistique fermé, mais un sous-ensemble fonctionnel de la langue générale, adapté aux contraintes énonciatives d'un domaine professionnel ou académique. Leurs spécificités s'observent à plusieurs niveaux complémentaires.

Au niveau **lexical**, on observe une terminologie stabilisée tendant vers l'univocité, des néologismes et formations savantes au service de la précision conceptuelle, des sigles et acronymes assurant l'économie linguistique, et une polysémie contrôlée dont l'interprétation dépend du contexte disciplinaire.

Au niveau **sémantique**, les langues de spécialité privilégient l'univocité relative pour réduire l'ambiguïté, la définition conceptuelle structurée selon le modèle « genre + différence », et l'insertion des termes dans un réseau conceptuel organisé par des relations logiques (hiérarchie, méronymie, opposition).

Au niveau **syntaxique**, les procédés d'objectivation dominent : nominalisation pour condenser l'information, voix passive et tournures impersonnelles pour effacer l'agent, présent de vérité générale pour énoncer des régularités disciplinaires, et subordination logique dense pour structurer l'argumentation.

L'approche générique de Bakhtine éclaire cette analyse : les traits linguistiques ne prennent sens qu'en fonction des contraintes du genre discursif (style, structure compositionnelle, destinataire, dialogisme). Enseigner les spécificités des langues de

spécialité, c'est donc accompagner l'apprenant vers la maîtrise des formes énonciatives attendues dans les genres de son domaine.

« Analyser les spécificités d'une langue de spécialité, ce n'est pas dresser un inventaire lexical : c'est comprendre comment la langue générale s'adapte aux exigences communicatives d'un genre discursif professionnel. »

Cours et TD nº12 : Enseignement/apprentissage des langues de spécialités

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- identifier les **publics visés** en langues de spécialité
- comprendre les **démarches méthodologiques adaptées**
- lire et produire des **textes spécialisés**
- utiliser efficacement un **dictionnaire de spécialité**

1. Apports théoriques

1.1. Publics visés et démarches méthodologiques

L'enseignement des langues de spécialité s'adresse à des publics variés, dont les besoins diffèrent selon les contextes.

a. Publics visés

- **Étudiants universitaires** → besoins académiques (FOU)
- **Professionnels** → besoins liés au travail (FLP)
- **Apprenants en formation continue**

Selon Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette (2004), ces publics nécessitent une **analyse précise des besoins** afin d'adapter les contenus.

b. Démarches méthodologiques

L'enseignement repose sur plusieurs principes :

- approche **communicative**
- approche **actionnelle** (tâches)
- utilisation de **documents authentiques**
- contextualisation des apprentissages

Ces principes s'inscrivent dans la perspective du Conseil de l'Europe (2001), qui considère l'apprenant comme un **acteur social**.

1.2. Lire et écrire des formes spécialisées

a. Lecture de textes spécialisés

Lire un texte spécialisé implique : l'identification du domaine, la compréhension du lexique et le repérage de la structure du texte

b. Production écrite spécialisée

Produire un texte spécialisé nécessite d'utiliser un lexique précis, respecter les normes du domaine et organiser le discours de manière logique

Exemples :

- rapport
- compte rendu
- article scientifique

1.3. Utilisation des dictionnaires de spécialité

Les dictionnaires spécialisés constituent des outils indispensables pour l'apprentissage et la maîtrise des langues de spécialité, car ils remplissent trois fonctions complémentaires : permettre la compréhension précise d'un terme technique dans son contexte disciplinaire, vérifier l'usage approprié d'une unité lexicale selon les normes du domaine, et enrichir progressivement le lexique actif de l'apprenant en l'exposant à des réseaux terminologiques structurés.

Cependant, l'exploitation efficace de ces ressources suppose le développement de compétences méthodologiques spécifiques : savoir formuler et rechercher un mot-clé pertinent dans un index thématique ou alphabétique, interpréter une définition spécialisée souvent construite selon le modèle « genre prochain + différence spécifique », et surtout distinguer le sens général d'un terme de son acception technique dans un domaine donné.

Par exemple, comprendre que *résistance* désigne :

- En physique une propriété électrique,
- en médecine une capacité de l'organisme à lutter contre une infection,
- et en droit un moyen de défense juridique.

Cette capacité à naviguer entre polysémie courante et univocité disciplinaire représente un enjeu central dans la formation à l'autonomie documentaire des étudiants en langues de spécialité.

2. Activité 1 : Identification des publics et besoins

Consigne

Associez chaque public à ses besoins :

Public	Besoins
Étudiant en médecine	…
Employé d'hôtel	…

Correction

Étudiant en médecine → lire des articles, comprendre cours
Employé d'hôtel → communiquer avec les clients

3. Activité 2 : À partir du texte ci-dessus, réalisez les deux tâches suivantes :

1. Identifier le domaine de spécialité auquel appartient ce document.
2. Relever les termes spécialisés et indiquer brièvement pourquoi ils relèvent de ce domaine (sens technique vs sens courant).

Support

Le contrat doit être signé par les deux parties afin de garantir la validité juridique de l'accord. Cette formalité atteste du consentement mutuel et engage la responsabilité de chaque signataire. En cas de manquement aux obligations stipulées, la partie lésée pourra saisir la juridiction compétente pour obtenir l'exécution forcée ou des dommages-intérêts. Il est donc essentiel de vérifier la capacité contractuelle des intervenants et de s'assurer que l'objet du contrat respecte l'ordre public.

Corrigé

Domaine identifié :

Droit des contrats / Droit civil / Juridique

Termes spécialisés relevés :

- **contrat** : acte juridique bilatéral créant des obligations (sens technique ≠ usage courant « passer un contrat moral »)
- **parties** : personnes physiques ou morales liées par l'acte (sens juridique ≠ « parties du corps » ou « parties d'un tout »)
- **validité juridique** : conformité aux conditions légales de formation (consentement, capacité, objet, cause)
- **accord** : rencontre des volontés produisant des effets de droit (synonyme technique de *convention*)
- **responsabilité** : obligation légale de réparer les conséquences d'un manquement
- **juridiction** : autorité judiciaire habilitée à trancher un litige
- **exécution forcée** : mécanisme procédural imposant le respect des obligations par contrainte légale
- **dommages-intérêts** : indemnisation pécuniaire fixée par le juge en réparation d'un préjudice
- **capacité contractuelle** : aptitude légale à s'engager valablement
- **objet du contrat** : prestation ou contenu économique visé par l'acte
- **ordre public** : ensemble de règles impératives auxquelles les parties ne peuvent déroger

4. Activité 3 : Utilisation du dictionnaire

Consigne

Recherchez le mot **« diagnostic »** dans un dictionnaire spécialisé et répondez :

- définition

- domaine
- exemple

Correction attendue

Définition : identification d’une maladie
Domaine : médecine
Exemple : diagnostic médical

5. Activité 4 : Production écrite

Consigne

Rédigez un court texte spécialisé (3–4 lignes) dans un domaine de votre choix.

Correction possible

Domaine : commerce
Le client doit effectuer le paiement avant la livraison afin de valider la commande.

6. Synthèse de la séance

L’enseignement des langues de spécialité s’adresse à des publics variés et repose sur des démarches méthodologiques centrées sur les besoins des apprenants. Il vise à développer des compétences de lecture et de production de textes spécialisés, tout en favorisant l’utilisation d’outils comme les dictionnaires de spécialité. Cette approche permet aux apprenants de s’adapter efficacement aux exigences des contextes professionnels et académiques.

Exemples d'évaluation sommative

Université de Médéa
Faculté des Lettres et des Langues
Département des langues étrangères

Matière : Langues de spécialités	**Nom** ……..
EFS 5	**Prénom** ……
Niveau / **L 3**	**Groupe**……

Questions

1/ Quel est le genre du texte proposé ? **1pt**

……

2/ Complétez le tableau suivant en vous basant sur le texte : **1.5pt**

Destinateur	……..
Destinataire	……..
Objectif	……..

3/ Quel est le type du discours du texte ? **1pt**

……

4/ Complétez la structure du texte en proposant les titres qui y manquent : **2.5 PTS**

……(1) ……(2)

……(3)……..……(4)

……(5)

5/ Identifiez deux mots du texte qui appartiennent au vocabulaire scientifique commun et deux mots qui sont extrêmement spécialisés. **2PTS**

- **Vocabulaire scientifique commun** :

 …….

- **Vocabulaire extrêmement spécialisés** :

 ……

6/ Choisissez du texte deux termes composés décomposez-les en racines et préfixes ou suffixes et expliquez-les : **2PTS**

……
……
……

7/ Relevez deux procédés explicatifs utilisés dans le texte : **2PTS**

……
……
……
……

8/ Le mot **infarctus** est répété plusieurs fois dans le texte expliquez son rôle et son effet : **1PT**

……
……
……
……

9/ Relevez deux phrases à la voix passive : **2PTS**

……
……
……
……

10/ À partir du texte, décrivez les principales étapes conduisant de l'occlusion d'une artère coronaire à la nécrose du myocarde. **2PTS**

……
……
……
……
……

11/ Selon Denis Lehmann les apprenants de FOS ne veulent pas « apprendre LE français mais plutôt DU français pour réaliser des objectifs bien précis dans un domaine donné ». Expliquez ces propos. **3PTS**

……
……
……
……
……
……
……
……

Fin **Bon courage**

Texte :

EMC - Cardiologie-Angéiologie
Volume 1, Issue 1, Février 2004, Pages 49-67

Physiopathologie et étiopathogénie de l'infarctus du myocarde

H. Akoudad[1] et H. Benamer[2]

……(1)

L'infarctus du myocarde constitue l'une des principales causes de morbi-mortalité dans les pays développés, malgré les progrès thérapeutiques récents. Cette étude expérimentale vise à analyser les facteurs physiopathologiques influençant l'étendue de la nécrose myocardique. Cinquante patients admis pour infarctus du myocarde ont été suivis avec mesure de la fraction d'éjection ventriculaire, dosage des troponines et observation des complications cliniques. Les résultats montrent une corrélation significative entre l'instabilité des plaques d'athérome et la taille de l'infarctus. Ces observations contribuent à mieux comprendre la physiopathologie et à optimiser la prise en charge des patients.

Mots-clés : infarctus du myocarde, ischémie, athérosclérose, thrombus, physiopathologie, étude expérimentale

……(2)

L'infarctus du myocarde est une urgence cardiovasculaire majeure caractérisée par la nécrose du tissu myocardique secondaire à une ischémie prolongée. Le mécanisme physiopathologique prédominant repose sur la rupture ou l'érosion d'une plaque d'athérome suivie de la formation d'un thrombus occlusif. Ces phénomènes entraînent une interruption du flux sanguin vers le myocarde, provoquant la mort des cellules cardiaques et des complications cliniques parfois sévères. La question centrale de cette étude est la suivante : *Quels facteurs physiopathologiques influencent l'étendue de la nécrose myocardique lors d'un infarctus du myocarde ?* L'objectif est d'identifier les déterminants principaux afin de mieux orienter la prise en charge et d'améliorer le pronostic des patients.

……(3)

L'étude a porté sur cinquante patients admis pour infarctus du myocarde dans une unité de soins intensifs coronaires. L'âge moyen des participants était de 62 ans, avec un échantillon comprenant 32 hommes et 18 femmes. Chaque patient a été suivi pour mesurer la fraction d'éjection ventriculaire par échocardiographie, doser les troponines I et T afin d'évaluer l'étendue de la nécrose, et identifier la présence de plaques d'athérome instables via angiographie. Les facteurs de risque cardiovasculaire tels que

[1] Professeur assistant
[2] Ancien chef de clinique des hôpitaux de Paris

le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie et le tabagisme ont été recensés. L'analyse statistique a consisté à étudier les corrélations entre la taille de l'infarctus et l'instabilité des plaques, la durée de l'occlusion et la présence de circulations collatérales, avec le test de Student[3] appliqué pour les comparaisons de moyennes et un seuil de signification fixé à $p < 0,05$.

……..(4)

Les patients présentant des plaques d'athérome instables ont montré une taille de l'infarctus significativement plus importante. La fraction d'éjection ventriculaire moyenne était de 38 % ± 7 %. La mesure des troponines a confirmé l'étendue de la nécrose myocardique et a été corrélée à la gravité clinique. Parmi les facteurs de risque, le diabète et l'hypertension étaient associés à une atteinte plus étendue. La présence de circulations collatérales a permis de limiter les lésions chez certains patients. Ces résultats soulignent le rôle déterminant de l'instabilité des plaques et des facteurs cardiovasculaires dans le développement de l'infarctus.

…….(5)

Les résultats de cette étude confirment que l'instabilité des plaques d'athérome et la présence de facteurs de risque cardiovasculaire influencent directement l'étendue de la nécrose myocardique. La mesure précise des troponines et la fraction d'éjection ventriculaire constituent des indicateurs fiables pour évaluer la gravité de l'infarctus. L'étude expérimentale montre également l'importance d'une intervention rapide et adaptée pour limiter les complications telles que l'insuffisance cardiaque ou le choc cardiogénique. Toutefois, cette étude présente des limites, notamment un petit échantillon, un suivi à court terme et l'absence de randomisation, qui devront être pris en compte dans l'interprétation des résultats.

Conclusion

La compréhension approfondie des mécanismes physiopathologiques et des facteurs aggravants de l'infarctus du myocarde est essentielle pour optimiser la prise en charge clinique et améliorer le pronostic des patients. Les observations de cette étude expérimentale fournissent des indications précieuses pour la pratique médicale et la prévention des complications graves.

[3] **Test de Student** : test statistique utilisé pour comparer les moyennes de deux groupes afin de déterminer si la différence observée est significative. Le terme « Student » est le pseudonyme du statisticien W. S. Gosset.

Université de Médéa

Faculté des Lettres et des Langues

Département des langues étrangères

Matière : Langues de spécialités

EFS 5 Niveau / **L 3**

Corrigé type

1/ Le genre du texte proposé : **1pt**

Ecrit : Article scientifique.

2/ 1.5pt

Destinateur	H. Akoudad et H. Benamer.
Destinataire	Les lecteurs de la revue (des chercheurs spécialisés ou des étudiants de la spécialité).
Objectif	Partager avec la communauté scientifique les résultats de l'étude.

3/ Le type du discours du texte : **1pt**

Discours de semi-vulgarisation médicale / discours médicale spécialisé

4/ La structure du texte : **2.5 PTS**

Résumé (1) introduction (2) Méthode (3) Résultats (4) Discussion (5)

5/ 2PTS

- Vocabulaire scientifique commun : Etude ; résultats.
- Vocabulaire extrêmement spécialisés : Infactus ; nécrose.

6/ Deux termes composés : **2PTS**

A / Myo/carde : myo signifie muscle / carde signifie cœur , **le muscle du cœur**

B / Physio/patho/logie : physio : fonctionnement, patho : maladie, logie : étude, science. Le mot complet signifie l'**étude des mécanismes de fonctionnement anormal de l'organisme au cours d'une maladie**.

7/ Deux procédés explicatifs utilisés dans le texte : **2PTS**

1/ **Définition** : « L'infarctus du myocarde est une urgence cardiovasculaire majeure caractérisée par la nécrose du tissu myocardique secondaire à une ischémie prolongée. »

2/ **Illustration** : Les facteurs de risque cardiovasculaire tels que le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie et le tabagisme ont été recensés.

8/ 1PT La répétition du terme infarctus du myocarde relève de la **répétition terminologique** propre au **style scientifique**, qui évite l'usage de synonymes afin de garantir la **stabilité référentielle** et **la précision conceptuelle**.

9/ Deux phrases à la voix passive : **2PTS**

Il y a quatre phrases dans le texte :

1. « Cinquante patients admis pour infarctus du myocarde ont été suivis avec mesure de la fraction d'éjection ventriculaire, dosage des troponines et observation des complications cliniques »
2. « Chaque patient a été suivi pour mesurer la fraction d'éjection ventriculaire par échocardiographie, doser les troponines I et T afin d'évaluer l'étendue de la nécrose, et identifier la présence de plaques d'athérome instables via angiographie. »
3. « Les facteurs de risque cardiovasculaire tels que le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie et le tabagisme ont été recensés. »
4. « La mesure des troponines a confirmé l'étendue de la nécrose myocardique et a été corrélée à la gravité clinique. »

10/ Les principales étapes : **2PTS**

« ….la rupture ou l'érosion d'une plaque d'athérome ….. la formation d'un thrombus occlusif….. une interruption du flux sanguin vers le myocarde, ….. la mort des cellules cardiaques et des complications cliniques parfois sévères. »

11/ Expliquez les propos de Denis Lehmann. **3PTS**

Lorsque Lehmann affirme que les apprenants ne veulent pas apprendre « le français » mais « du français », il souligne que, dans le cadre du FOS, la langue n'est pas une fin en soi, mais un outil au service d'objectifs précis. Il ne s'agit donc pas d'acquérir l'ensemble du système de la langue française (grammaire globale, littérature, usages généraux), mais seulement les ressources linguistiques nécessaires pour agir efficacement dans un domaine professionnel, académique ou scientifique déterminé.

Ces propos ont une conséquence méthodologique majeure : le FOS repose sur l'analyse des besoins, le choix de corpus authentiques et l'enseignement de genres discursifs spécifiques, et non sur une progression linguistique générale et abstraite.

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Matière : Langues de Spécialités **Nom** ……

Examen de Rattrappage **Prénom** ……

Niveau / **L3** **Groupe**……

Sujet :

1/ Quel est le genre du texte proposé ?

……

2/ Quel est le type du discours du texte ?

……

3/ Combien de contrôles a effectué le médecin pendant cette consultation ? Remplissez le tableau suivant :

……

Contrôles	Méthodes utilisées
……	……
……	……
……	……
……	……

4/ Le médecin explique différents termes spécialisés, retrouvez ces explications.

Accomodation :……

……

Trouble de vision binoculaire :

…….……..

……

Convergence :

……

……

5/ Ci-dessous des termes désignant des troubles de vision excessivement fréquents.

Associez la définition au terme qui convient

Termes	Définitions
1. Rétinopathie	a) est une erreur de réfraction qui amène une personne à voir des objets flous au loin. Elle est due à un œil trop long.
2. Myopie	b) est un terme utilisé en ophtalmologie pour désigner toute maladie non inflammatoire qui affecte la rétine
3. Hypermétropie	c) est un trouble de la vision qui entraîne une vision floue de près. Elle est due à un œil trop court ou à une cornée plate.

……

6/ Relevez les différentes expressions que le médecin utilise pour donner des consignes et rassurer. Précisez leur objectif.

	Expressions	Objectifs
Consignes	…… …… …. ……	…… ……
Rassurer	…… … ……	…… ……

7/ Complétez le texte suivant avec les mots appropriés parmi les termes suivants : (**spécialité – lexique – objectifs – FLE – domaine – usages – générale – communicatifs – authentiques**)

La langue de …….. se distingue de la langue …….. par le fait qu'elle est liée à un ……..professionnel, scientifique ou technique précis. Elle se caractérise par un ……..spécialisé, des structures syntaxiques récurrentes et des …….. spécifiques. Contrairement auqui vise des compétences générales, la langue de spécialité répond à des …….. précis et s'appuie sur des documents …….... Elle se rapproche donc du FOS, qui met l'accent sur des besoins bien définis.

Bon courage

Texte : Transcription d'une vidéo : une consultation chez un ophtalmologue_ Extrait

Ophtalmologue : Alors maintenant vous allez regarder les petits points qui sont là-bas, on va faire un petit examen de dépistage, hein, qui permet de voir si vous n'avez pas de troubles de vision binoculaire, c'est-à-dire en gros un œil qui louche ou… vous voyez ce que je veux dire.
Patiente : Oui, oui.
Ophtalmologue : voir si les deux yeux travaillent bien ensemble, d'accord ?
Patiente : D'accord.
Ophtalmologue : Regardez les petits points noirs qui sont là-bas, c'est simplement pour que vous ayez un … un point de fixation, c'est tout sans rien faire d'autre, tout simplement, hein, voilà. Alors, ce que je regarde, c'est si les yeux restent bien droits, tout simplement s'ils ont pas tendance à bouger, d'accord ?
Patiente : D'accord.
Ophtalmologue : Vous allez regarder ici le bord de mon oreille, non, là c'est bon, ya pas de problème, Donc maintenant vous allez regarder ce crayon, on va étudier la convergence, c'est-à-dire que lorsqu'on doit lire longtemps, eh bien les yeux doivent pouvoir se rapprocher l'un l'autre, Quand on lit ou quand on regarde de près ya deux phénomènes automatique qui se passent, ya une accommodation, c'est-à-dire que l'œil c'est un peu comme une caméra ou un appareil photo automatique, ya une espèce d'autofocus, c'est-à-dire que l'œil se règle pour que l'image soit nette en fonction de la distance,…
Patiente : D'accord.
Ophtalmologue : …, de façon automatique et donc ya certaines personnes qui ont du mal à faire cet effort d'accommodation, ça c'est une première chose, puis la deuxième chose, les deux yeux en lecture doivent se rapprocher l'un de l'autre d'accord ?
Patiente : D'accord.
Ophtalmologue : Donc sur un appareil photo c'est pas ça parce qu'il ya un objectif, mais nous comme on a deux yeux eh ben ils doivent converger d'accord ? Si on a du mal à converger comme ça, on peut avoir une fatigue sur un écran, ou sur une lecture prolongée, donc on le regarde d'une façon très très simple, vous regardez le haut du crayon, on peut le faire aussi avec une petite lumière. On le rapproche donc, il va être flou, c'est normal qu'il soit flou mais il faut pas qu'il se dédouble d'accord ? donc vous me dites top si vous en voyez deux… c'est bon ? y'en a qu'un jusqu'à la fin ?
Patiente : oui.
Ophtalmologue : Donc là ya pas de problème de convergence, d'accord. Alors maintenant on va regarder le … vos yeux, avec un appareil qui grossit l'œil et qui permet de voir à l'intérieur, qui s'appelle une lampe à fente. Regardez ici, c'est bon. Eh ben tout va bien !
Patiente : eh ben tant mieux !

Université Docteur Yahia Farès de Médéa

Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Étrangères

Examen de fin de semestre

Module : Langues de spécialités
Niveau : 3e année Licence (L3)

Durée : 1h30
Semestre : S6

Exercice 1 : (8 points)

1. Définissez la langue de spécialité. (2 pts)
2. Donnez deux différences entre langue générale et langue de spécialité. (2 pts)
3. Qu'est-ce que l'analyse des besoins en FOS ? (2 pts)
4. Citez deux caractéristiques des langues de spécialité. (2 pts)

Exercice 2 : (6 points)

Texte

Le patient présente une infection nécessitant un traitement antibiotique adapté afin d'éviter toute complication.

Questions

1. Identifiez le domaine du texte. (1 pt)
2. Relevez trois termes spécialisés. (2 pts)
3. Donnez deux caractéristiques linguistiques du texte. (2 pts)
4. Reformulez ce texte en langue générale. (1 pt)

Exercice 3 : (6 points)

Situation

Une université souhaite proposer une formation en français à des étudiants en droit.

Consignes

1. Identifiez les besoins linguistiques des étudiants. (2 pts)
2. Donnez deux situations de communication. (2 pts)
3. Proposez une activité pédagogique adaptée. (2 pts)

CORRIGÉ TYPE

Exercice 1 (8 pts)

1. **Définition (2 pts)**
 Langue utilisée dans un domaine spécifique, caractérisée par un lexique et des structures propres.

1 pt : idée générale
1 pt : mention du domaine / spécificité

2. **Différences (2 pts)**

- lexique général vs spécialisé
- usage courant vs professionnel

1 pt par différence

3. **Analyse des besoins (2 pts)**
 Identification des attentes linguistiques des apprenants en fonction de leurs objectifs

1 pt : identification
1 pt : lien avec objectifs

4. **Caractéristiques (2 pts)**

- lexique technique
- précision
- objectivité

1 pt par élément

Exercice 2 (6 pts)

1. **Domaine (1 pt)** Médecine

2. **Termes spécialisés (2 pts)** patient, infection, traitement antibiotique

✓ 0,5 pt par terme

3. **Caractéristiques (2 pts)**

- lexique spécialisé
- structure formelle
- précision

1 pt par élément

4. **Reformulation (1 pt)**
 Le malade a une maladie et doit prendre des médicaments

sens respecté = 1 pt

Exercice 3 (6 pts)

1. **Besoins (2 pts)**

- comprendre textes juridiques
- argumenter

1 pt par idée

2. **Situations (2 pts)**

- lecture de lois
- plaidoirie

1 pt par situation

3. **Activité (2 pts)**
 analyse de texte juridique / simulation

✓ pertinence = 2 pts

BARÈME GLOBAL

Exercice	**Points**
Exercice 1	8 pts
Exercice 2	6 pts
Exercice 3	6 pts
Total	**20 pts**

SUJET 2 : RATTRAPAGE (Semestre 5)

Examen de rattrapage – S5

Durée : 1h30

Exercice 1 : (6 pts)

1. Définissez le Français sur Objectif Spécifique (FOS). (2 pts)
2. Qu'est-ce qu'un genre discursif ? (2 pts)
3. Donnez deux objectifs des langues de spécialité. (2 pts)

Exercice 2 : (8 pts)

Consigne

Comparez les deux phrases suivantes :

1. Il a mal au cœur.
2. Le patient présente une douleur thoracique.

Questions

1. Identifiez la nature de chaque phrase. (2 pts)
2. Relevez deux différences linguistiques. (3 pts)
3. Expliquez l'intérêt de la langue de spécialité dans cet exemple. (3 pts)

Exercice 3 : (6 pts)

Vous devez proposer une activité pour enseigner le français à des étudiants en tourisme.

1. Donnez un objectif. (2 pts)
2. Proposez une activité. (2 pts)
3. Indiquez un support. (2 pts)

CORRIGÉ – S5 RATTRAPAGE

Exercice 1

- FOS : enseignement adapté à des besoins spécifiques (2 pts)
- Genre discursif : type de discours lié à une situation (2 pts)
- Objectifs : communication, spécialisation (2 pts)

Exercice 2

1. Langue générale / langue spécialisée (2 pts)
2. Lexique, précision (3 pts)
3. Permet communication précise (3 pts)

Exercice 3

- Objectif : communiquer avec touristes
- Activité : jeu de rôle
- Support : brochure

Références bibliographiques

Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

Bakhtine, M. (1986). *Speech genres and other late essays*. Austin : University of Texas Press.

Biggi, R. (2017). *Maîtriser le français et réussir au supérieur en 40 fiches*. Paris : Ellipses.

Carras, C., Tolas, J., Kohler, P., & Szilágyi, E. (2007). *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Paris : CLE International.

Challe, O. (2002). *Enseigner le français de spécialité*. Paris : Economica.

Cuq, J.-P. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International / ASDIFLE.

De Nuchèze, V. (2006). *Le français de scolarisation (FLScol) en France*. Grenoble : Université Stendhal, LIDILEM.

KADIK, dj, YAAGOUB, L et al. (2015) Le français sur objectifs universitaires dans les filières technologiques » DGRST / CRASC.

Kocourek, R. (1982). *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Brandstetter.

L'Homme, M.-C. (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Lehmann, D. (1993). *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Paris : Hachette.

Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.

Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.

Parpette, C. (2003). Élaboration de programmes de français sur objectifs spécifiques et coopération internationale. *Profilingua*, Université de Bohême de l'Ouest, Plzeň.

Petit, M. (2001). *Langues de spécialité et linguistique*. Paris : L'Harmattan.

Petit, M. (2006). Les descriptions du cadre : quelle conception de la langue de spécialité ?. Prépublication.

Reynaud, P., & Selosse (Éds.). (s.d.). *Les mots et les choses au XVIIIe siècle : langue bien faite ?* Lyon : Presses de l'Aristoloche.

Tolas, J. (2004). *Le français pour les sciences*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Sitographie

https://www.fle.fr/Numerifos-la-banque-de-ressources-numeriques-en-FOS

FranceTerme. https://franceterme.culture.fr

Grand dictionnaire terminologique (OQLF). https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca

Revue Points communs. https://www.points-communs.org

Cairn.info. https://www.cairn.info

Europresse. https://www.europresse.com